



Assemblée générale

Vingt-huitième session

28^e séance plénière

Jeudi 18 octobre 2007, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

*En l'absence du Président, M. Al Bayati (Iraq),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

Points 64 et 47 de l'ordre du jour (suite)

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement
de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise
en œuvre et appui international**

Rapport du Secrétaire général (A/62/203)

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une
paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/62/204)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/62/321)

M. Mbuende (Namibie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Assemblée de nous donner l'occasion de participer au débat sur le développement de l'Afrique.

Je voudrais également féliciter le Secrétaire général des rapports très complets préparés sur la question.

Nous sommes désormais à mi-chemin de la date de 2015, fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les premières indications montrent qu'un certain nombre de pays africains ne seront pas en mesure d'atteindre leurs objectifs si nous continuons au même rythme, sans rien changer.

Le fait que le système des Nations Unies ait reconnu les besoins spécifiques de l'Afrique, énumérés au paragraphe 68 de la résolution 60/1 de l'Assemblée générale, n'a pas entraîné une mobilisation et un afflux correspondants des ressources vers le continent. L'Assemblée a également, en de nombreuses occasions, appelé la communauté internationale à soutenir les efforts des pays africains en vue de mettre en œuvre leurs plans et leurs stratégies de développement, de manière à parvenir au développement durable et à atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nombre des ressources qui auraient pu être utilisées aux fins du développement sont dépensées dans les conflits et dans les efforts pour les gérer ou les régler. Il est encourageant de voir, toutefois, que plusieurs institutions africaines mettent tout en œuvre

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



pour régler les conflits sur le continent. Toutes les organisations sous-régionales, pratiquement sans exception, qui n'étaient au départ que des institutions préoccupées d'intégration économique, ont aujourd'hui ajouté à leurs programmes les questions du règlement des conflits et de la bonne gouvernance.

Ma délégation se félicite de la coopération qui s'est instaurée entre l'ONU et l'Union africaine afin de renforcer les capacités du continent en matière de règlement des conflits et de maintien de la paix. Ma délégation salue les efforts du Bureau du conseiller spécial pour l'Afrique, qui s'emploie à contribuer à la paix et au développement sur le continent en appuyant le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants.

Il ne peut y avoir de développement sans paix. La paix durable est tributaire non seulement de l'existence d'institutions démocratiques, mais également de l'existence d'une culture de démocratie et de tolérance.

Je voudrais souligner que la responsabilité première du développement de l'Afrique incombe aux Africains eux-mêmes.

À cette fin, les gouvernements africains ont investi des ressources considérables dans le développement de l'infrastructure, l'énergie, le transport et la communication, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'environnement, les technologies de l'information et de la communication, la science et la technologie, la prise en compte du souci de l'égalité des sexes et la participation de la société civile. Ils ont également déployé des efforts concertés pour créer un environnement favorable au développement du secteur privé et aux investissements étrangers directs et nationaux. Par ailleurs, ils se sont employés à surmonter les faiblesses structurelles de leurs économies à travers un programme de coopération et d'intégration régionales.

La création du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) constitue une majeure réalisation logique dans ce processus. Il représente un cadre pour la promotion du développement de l'Afrique.

Ma délégation, comme le Secrétaire général, estime que le passage d'un cadre à un schéma opérationnel dépend de la détermination de chaque pays africain. Toutefois, nous estimons que le succès du développement en Afrique dépend aussi de la mesure dans laquelle le reste de la communauté

internationale peut transformer ses engagements en des flux de ressources destinées à notre continent.

Le soutien de la communauté internationale au développement de l'Afrique se caractérise par des résultats mitigés. D'une part, l'Afrique excelle en matière de résolutions, d'initiatives et d'engagements. Ainsi, il existe plus de 50 mandats de l'ONU portant sur l'Afrique. L'Afrique n'a pas besoin de nouvelles initiatives, mais plutôt de la mise en œuvre des programmes déjà approuvés.

Contrairement aux résolutions et initiatives, les ressources arrivent lentement. Le Secrétaire général indique dans son rapport que l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'Afrique consentie par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) a accusé un recul en termes réels en 2005 et n'a pas progressé en 2006. D'autre part, les membres du Groupe des Huit (G-8) traînent à respecter leur engagement, pris à Gleneagles, de doubler l'APD en faveur de l'Afrique d'ici à 2010. Nous espérons que l'engagement, pris en 2007 au Sommet de Heiligendamm, de consacrer 30 milliards de dollars E-U au soutien de la lutte contre le HIV/sida, le paludisme et la tuberculose en Afrique sera tenu en temps utile.

Les flux d'investissement étranger direct (IED) vers l'Afrique ont sensiblement augmenté en 2005. Toutefois, la part du continent dans l'investissement étranger direct mondial représentait un misérable taux de 3 %, ces flux se concentrant uniquement sur quelques pays du continent. L'adoption de lois libérales en matière d'investissement et la stabilité macroéconomique dans la plupart des pays africains ne se sont pas traduites par des flux d'IED. À cet égard, l'APD a un rôle important à jouer, celui de compléter nos maigres sources en vue d'atteindre les objectifs pour le développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Ma délégation est vivement préoccupée par l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le cycle de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), car le cycle de Doha pourrait faciliter le rôle du commerce comme moteur de la croissance économique et du développement. Cette impasse a eu un effet négatif sur le développement et sur la lutte contre la pauvreté. Si nous voulons lutter avec succès contre la pauvreté, le cycle de négociations de Doha doit donner suite à ses

promesses en matière de développement, y compris en augmentant l'accès aux marchés et l'entrée sur les marchés des produits agricoles et industriels et des services des pays en développement.

L'impasse a également eu une incidence sur les progrès accomplis dans d'autres domaines des négociations. L'aide au commerce – qui vise à nous donner les moyens d'atteindre une croissance durable à long terme et à consolider nos capacités de production, avec pour objectif central la valeur ajoutée et un contenu technologique plus élevé – a d'autre part été touchée par l'impasse. Cette impasse des négociations commerciales a d'autre part donné lieu à la conclusion d'une multitude d'accords commerciaux bilatéraux, régionaux et sous-régionaux qui pourraient détourner les négociations commerciales du système commercial multilatéral et de ses règles et principes.

Ma délégation apprécie l'aide que mon pays continue de recevoir du système des Nations Unies et se félicite des efforts continus déployés pour renforcer la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les communautés économiques régionales. Seules une coopération et une coordination étroites à tous les niveaux permettront d'atteindre le développement en Afrique. Nous attendons avec intérêt le fonctionnement effectif du Forum pour la coopération en matière de développement, du Conseil économique et social, en tant qu'instrument fondamental d'une efficacité renforcée de l'aide.

Ma délégation attend avec intérêt le renforcement du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Ce Bureau est important pour mon pays et pour toute l'Afrique; et nous souhaiterions qu'il joue un rôle proportionnel à ses responsabilités, comme le soulignent plusieurs mandats de l'Assemblée générale. Il est impossible de parler d'un engagement à l'égard des besoins spécifiques de l'Afrique sans disposer d'un mécanisme efficace pour y répondre. Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique ne représente que le cœur de ce mécanisme efficace.

M. Chulkov (Fédération de Russie) (*parle en Russe*): Je souhaiterais tout d'abord m'associer aux intervenants qui ont présenté ce matin leurs condoléances à la suite du décès du Premier Ministre du Myanmar.

Je vais raccourcir ma déclaration pour gagner du temps. Le texte intégral en sera distribué aux délégués.

Malgré les progrès considérables accomplis ces dernières années en matière de règlement des conflits dans plusieurs pays africains, nous continuons d'être vivement préoccupés par la gravité de la situation humanitaire et socioéconomique dans la région du Darfour au Soudan, par l'absence de sécurité en Somalie, par les nouvelles explosions de violence en République démocratique du Congo et par la stagnation des efforts visant à résoudre le conflit frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

L'ONU joue un rôle de coordination central dans le règlement des crises sur le continent et travaille en étroite collaboration avec les structures régionales et sous-régionales africaines. Nous soulignons en particulier le niveau de coopération pratique entre l'Union africaine et l'ONU dans le règlement de la crise dans la province du Darfour, au Soudan.

Nous nous félicitons des activités ciblées de l'Union africaine dans la formation de la Force africaine en attente. La Russie a participé activement à l'élaboration du programme d'aide internationale à l'Afrique au sein du Groupe des Huit (G-8), notamment au renforcement du potentiel africain de consolidation de la paix. Nous avons mis en œuvre ces décisions avec suite. Notre pays assure la formation d'officiers africains de maintien de la paix. Nous prévoyons d'étendre cette pratique. Par ailleurs, des spécialistes russes assurent la formation du personnel africain de maintien de la paix dans des centres de formation internationaux au maintien de la paix à Accra et à Vicenza.

En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie contribue à dégager un accord sur la stratégie de règlement des conflits en Afrique par les voies politique et diplomatique. Les soldats russes affectés au maintien de la paix ont participé à presque toutes les missions de maintien de la paix de l'ONU en Afrique.

Dans le domaine du relèvement après un conflit sur le continent, nous nous félicitons du rôle actif de la Commission de consolidation de la paix dans l'élaboration de stratégies nationales de consolidation de la paix en Sierra Leone et au Burundi en collaboration avec les Gouvernements de ces pays. En vue de renforcer le potentiel de maintien de la paix de l'ONU, la Russie versera à partir de 2008 une contribution annuelle de deux millions de dollars E-U au Fonds pour la consolidation de la paix.

Sans un règlement durable, à long terme, des conflits locaux, on ne pourra pas engager les pays africains sur la voie d'un développement durable et dynamique et d'une pleine intégration à l'économie mondiale. La Fédération de Russie a l'intention de continuer d'aider l'Afrique à résoudre les problèmes de paix et de sécurité sur le continent, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États africains.

La Fédération de Russie voudrait remercier le Secrétaire général de son rapport complet sur la mise en œuvre du programme du Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) (A/62/203). Le NEPAD offre à la communauté internationale une plate-forme reconnue par tous pour l'examen par la communauté mondiale des questions intéressant l'aide internationale fournie à l'Afrique, notamment dans le cadre de l'ONU, du G-8 et du Forum du Partenariat pour l'Afrique.

L'un des grands axes de l'aide de la Fédération de Russie à l'Afrique est l'allègement de la dette des États de la région dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Jusqu'à présent, la dette des pays africains annulée par la Russie s'élève à 11,3 milliards de dollars. La contribution globale de la Russie au Fonds fiduciaire PPTE est de 25 millions de dollars.

Le Gouvernement de la Fédération de Russie a approuvé l'annulation de la dette des États africains qui ont cessé de participer à l'initiative PPTE avant le 31 décembre 2006. Une fois que les négociations engagées avec le Bénin, la Zambie, Madagascar, le Mozambique, la Tanzanie et l'Éthiopie auront abouti, nous prévoyons d'annuler leur dette pour un montant total d'environ 547 millions de dollars.

La Russie participe à l'initiative prise par le G-8 pour annuler la dette multilatérale des pays les plus pauvres envers le Fonds monétaire international (FMI) et l'Association internationale de développement (IDA). La contribution de la Russie à l'initiative d'annulation de la dette envers l'IDA pour la période 2007-2014 sera d'environ 33 millions de dollars.

La Russie participe à la treizième reconstitution des ressources de l'IDA pour la période 2003-2011 à hauteur de 30 millions de dollars. La contribution de la Russie à la quatorzième reconstitution des ressources de l'IDA sera de 60 millions de dollars. Pour 2006-2010, la contribution volontaire de la Russie à la Facilité de protection contre les chocs exogènes du

FMI en faveur des pays les plus pauvres sera de l'ordre de 45 millions de dollars. Il a également été décidé de verser 30 millions de dollars au Global Village Energy Partnership.

La Russie accorde d'importantes préférences commerciales aux États du continent africain. Les produits d'exportation traditionnels des pays les moins développés, dont la majorité sont situés en Afrique sont exempts de droits de douane en Russie. Il n'y a pas de quotas d'importation de ces produits et ils ne font pas l'objet de mesures antidumping, compensatoires ou d'autres mesures de protection spéciales. Les entreprises russes sont de plus en plus actives sur le continent africain. En apportant avec elles de nouvelles technologies et des investissements, elles contribuent à l'exécution des plans adoptés par les gouvernements africains en vue de diversifier leurs liens économiques avec l'étranger.

L'aide à l'Afrique en matière de formation des cadres croît elle aussi. Actuellement, les établissements d'enseignement supérieur russes forment plus de 4 500 étudiants africains.

Les pays africains reçoivent une aide importante dans le domaine de la santé. La contribution de la Russie au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme atteint à présent 35 millions de dollars. La Russie a l'intention d'appuyer le programme de lutte contre le paludisme de la Banque mondiale dans les pays d'Afrique subsaharienne. Le Gouvernement de la Fédération de Russie a décidé de verser 20 millions de dollars à ce programme en 2007-2009. L'année prochaine, la Russie aura versé 10 millions de dollars à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite; sur ce montant, elle a déjà décaissé 4 millions.

La Russie offre une aide humanitaire ciblée aux États africains. Cette année, le Kenya et le Soudan ont chacun reçu une aide alimentaire de 2 millions de dollars au titre de la contribution de la Russie. Nous avons aussi apporté une aide budgétaire à la Guinée pour répondre à ses besoins humanitaires. Une contribution exceptionnelle d'un million de dollars est prévue dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence à la Somalie.

La Russie contribue également à la constitution du budget du secrétariat du Forum du Partenariat pour l'Afrique et du secrétariat du Consortium africain pour l'infrastructure, ainsi qu'au financement du Fonds

d'affectation spéciale du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Pour terminer, j'aimerais souligner à nouveau que l'Afrique peut, selon nous, parvenir à améliorer la qualité de vie des Africains. Le programme du NEPAD doit lui servir de guide à cette fin. Pour sa part, la Russie continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les pays africains à atteindre leurs objectifs.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général des trois rapports à l'examen.

Ma délégation est par ailleurs heureuse de s'associer à la déclaration faite par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à la déclaration faite par le Bénin au nom du Groupe africain.

Je commencerai par les points 64 a) et b) de l'ordre du jour.

Il est important de rappeler que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de l'Union africaine conçu par les Africains pour les Africains. Le renouveau et le redressement de l'Afrique, continent au passé marqué par l'esclavage, l'impérialisme, le colonialisme, l'apartheid et le néocolonialisme, s'orientent dans le sens de la paix durable, de la démocratie, de la prospérité et de l'unité à long terme. Le NEPAD est l'affirmation par l'Afrique d'un projet d'avenir commun, il est la promesse des dirigeants du continent de mettre les pays africains, à la fois séparément et collectivement, sur la voie de la paix, de la sécurité, de la croissance économique et du développement durables.

Dans ce contexte, l'objectif dominant du processus de renouveau de l'Afrique est la renaissance africaine, élan tendant à rompre le cercle vicieux de l'instabilité politique, des conflits, de la pauvreté et du sous-développement, à étayer la capacité du continent de défendre et faire valoir ses intérêts sur la scène internationale. Parmi les principaux éléments de cette stratégie de renaissance figurent une plus grande unité et une plus grande solidarité entre Africains, l'accélération de l'intégration politique et socio-économique et un appui international accru.

Le NEPAD définit différentes priorités pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement sur le continent africain. Elles sont exposées dans le rapport du Secrétaire général et comprennent l'infrastructure, la sécurité agricole et alimentaire, la santé, l'éducation,

la formation et le développement des compétences, le développement des ressources humaines, l'environnement, les technologies de l'information et de la communication, la science et la technologie, l'accès aux marchés, la prise en compte du souci de l'égalité des sexes, la participation de la société civile et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Le rapport du Secrétaire général souligne à juste titre que l'année 2007 se situe à mi-parcours de l'horizon 2015, échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont au cœur du programme de développement de l'Afrique. Malheureusement, les experts ont conclu que la plupart des pays africains, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, « sont à la traîne en ce qui concerne la réalisation de la majorité, sinon de la totalité, des OMD ». (A/62/203) En toute franchise, ma délégation aurait préféré que le rapport du Secrétaire général mette en lumière les mesures correctrices nécessaires pour remédier à cette situation et lui donner l'urgence qu'elle mérite à juste titre.

Bien que le NEPAD soit avant tout un partenariat entre les pays africains, il s'efforce aussi d'accélérer le développement durable sur le continent grâce à des partenariats avec le Nord développé, partenariats qui modifient fondamentalement la relation inégale donateur/bénéficiaire avec l'Afrique, qui a existé pendant des siècles. La lutte contre le sous-développement et pour faire reculer les frontières de la pauvreté en Afrique requiert non seulement l'effort collectif des Africains, mais aussi l'engagement déterminé des pays partenaires du Nord.

En dépit des difficultés redoutables auxquelles se heurte le continent, l'Afrique a fait des progrès considérables dans de nombreux domaines. Le continent connaît une forte croissance économique, et de nombreux conflits sont actuellement réglés grâce aux efforts de médiation des Africains eux-mêmes. Des organisations régionales africaines sont devenues des acteurs essentiels dans la prévention et le règlement des conflits.

Néanmoins, ma délégation est quelque peu déçue du manque de vigueur avec lequel le rapport du Secrétaire général présente certaines conclusions et recommandations concernant les progrès réalisés dans la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international à celui-ci. Par exemple, le rapport tire la conclusion mitigée que « l'absence de progrès dans les négociations commerciales multilatérales du Cycle de

Doha reste un problème majeur. » (A/62/203, par. 63). Cette conclusion reconnaît à peine la gravité de la constatation que le Cycle de Doha pour le développement n'a respecté ni l'esprit ni la lettre des exigences de ses nobles objectifs. Les conséquences pour l'Afrique ont été désastreuses.

Si nous voulons promouvoir le NEPAD, il est essentiel d'améliorer la cohérence des politiques de développement. Dans le cadre d'une approche plus cohérente visant à appuyer le développement en Afrique, il convient d'augmenter l'aide, d'alléger la dette et d'entreprendre d'autres actions décrites dans le rapport du Secrétaire général. Dans de nombreux cas, les politiques présentent des contradictions, l'aide fournie dans un domaine étant réduite à néant par les actions menées dans un autre.

La mise en place de processus permettant d'évaluer globalement la cohérence des politiques qui ont une incidence sur le développement en Afrique, notamment sur le commerce, l'aide, les investissements étrangers et d'autres flux de capitaux, la migration, le transfert de connaissances et de technologies et la gestion de l'environnement, contribuerait à éviter les incohérences liées aux résultats contradictoires constatés.

Le système des Nations Unies a un rôle très important à jouer dans la promotion des efforts visant à la renaissance africaine. Ma délégation est heureuse de relever que des progrès ont été réalisés dans certains domaines très importants, notamment l'intensification de la collaboration entre le système des Nations Unies et la Commission de l'Union africaine, ainsi que le renforcement du système de modules autour duquel s'articule l'appui fourni par le système des Nations Unies pour la mise en œuvre du NEPAD.

Ma délégation appuie la recommandation, formulée dans le rapport du Secrétaire général, visant à renforcer encore les groupes et le mécanisme de consultation régionale, afin d'améliorer la coordination et la programmation conjointe. Les efforts faits par le système des Nations Unies pour intégrer pleinement les stratégies d'appui au NEPAD et coordonner les activités réalisées à l'échelle nationale avec celles menées à bien à l'échelle régionale et sous-régionale sont importants et doivent être encouragés.

Ma délégation appuie également la demande, formulée dans le rapport, de mettre davantage l'accent sur le suivi et l'évaluation de l'incidence des activités du système des Nations Unies à l'appui de l'Union

africaine et du NEPAD. Ma délégation attend avec intérêt les futurs rapports intermédiaires du Secrétaire général sur la question.

C'est pour cette raison que ma délégation tient à réaffirmer la nécessité que l'ONU garde sa capacité, au niveau approprié, d'assurer le suivi de l'appui que le système des Nations Unies et ses institutions accordent au NEPAD et de présenter des rapports que l'Union africaine pourrait utiliser dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD.

Enfin, ma délégation voudrait aborder brièvement le point 47 de l'ordre du jour, étant donné qu'il concerne le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique », qui est transmis par le Secrétaire général dans sa note (A/62/321).

L'Afrique du Sud a signé la Déclaration d'Abuja sur la lutte antipaludique en Afrique, aux termes de laquelle nous nous sommes engagés à réduire de moitié d'ici à 2010 les taux de morbidité et de mortalité liées au paludisme. Même si certains prétendent que nous avons déjà atteint cet objectif, faire reculer le paludisme implique davantage qu'une réduction de la morbidité et de la mortalité. Il y a lieu également d'établir des partenariats et de maintenir le taux réduit de transmission du paludisme.

Bien que l'Afrique du Sud ait foi en la prévention d'usage, les soins, le traitement et la gestion du paludisme, nous sommes également convaincus de l'efficacité des pulvérisations de DDT à l'intérieur des maisons. L'Afrique du Sud a constaté une réduction massive des cas de paludisme grâce à la pulvérisation de DDT dans les maisons, en particulier dans la partie septentrionale de notre pays, en collaboration avec nos voisins, le Swaziland, le Zimbabwe et le Mozambique. Le programme de l'Afrique du Sud a été considéré comme un succès par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et nos actions de lutte contre le paludisme sont présentées comme un exemple à suivre dans d'autres pays.

Ma délégation est convaincue que tous les pays peuvent sortir vainqueurs de la lutte contre le paludisme, s'ils détruisent les moustiques qui causent la maladie. De nombreux pays développés ont adopté cette approche. Comme le rapport de l'OMS l'indique, la lutte mondiale contre le paludisme ne vise pas seulement à réduire le fléau du paludisme dans les

zones où il est endémique, mais aussi à réduire et à circonscrire l'étendue géographique des zones impaludées dans le monde. Cela suppose qu'il faut enrayer le paludisme dans tout pays et toute localité où il est possible de le faire.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*): Le Canada est très heureux de participer au débat d'aujourd'hui sur l'Afrique.

L'Afrique reste un continent plein de promesses, mais qui doit aussi surmonter de redoutables obstacles dans l'ensemble du paysage politique et économique. Ces dernières années, l'Afrique a réalisé des progrès importants, notamment en ce qui concerne la paix et la sécurité, préalable essentiel à tout développement et à toute croissance économique. Toutefois, dans de nombreuses régions, ces acquis demeurent précaires. Nous devons poursuivre notre action, de façon à les renforcer et à les pérenniser ainsi qu'à créer un environnement sûr au bénéfice de tous les Africains. Il s'agit en outre de veiller à ce que l'Afrique atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

En août, le Secrétaire général a présenté le rapport (A/62/203) sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et a souligné, à mi-chemin du délai fixé à 2015, que de nombreux pays africains n'atteindront pas les objectifs du Millénaire pour le développement. Son rapport intermédiaire fait un bilan peu réjouissant des difficultés que doivent surmonter les Africains et la communauté internationale.

Le Canada apporte son appui aux initiatives menées sous l'impulsion des Africains eux-mêmes en faveur du développement économique et de la réforme de la gouvernance. Il se félicite des réalisations de l'Afrique en ce domaine. Ces trois dernières années, ce continent a connu des taux de croissance impressionnants, et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique signale que la croissance a progressé dans 28 pays africains entre 2005 et 2006. Le Zimbabwe est, malheureusement, l'une des rares exceptions, puisqu'il est le seul à avoir enregistré une croissance négative.

Comme pour toutes les régions, il n'existe pas de panacée pour promouvoir le progrès économique et social de l'Afrique. Pour que les avancées économiques considérables des dernières années se poursuivent, il faudra une coopération globale et concertée du secteur privé et des donateurs à l'extérieur de l'Afrique même, et la prise en main

résolue, par les pays africains, de leur propre développement.

Le Canada est heureux de compter parmi ceux qui aident les partenaires africains à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris à surmonter les obstacles à la paix et à la sécurité. Au dernier Sommet du Groupe des Huit, le Canada a confirmé sa détermination de doubler son aide internationale annuelle au profit de l'Afrique, qui devrait passer de 1,05 milliard de dollars en 2003-2004 à 2,1 milliards de dollars en 2008-2009. Le Canada est en passe de concrétiser cet engagement : en 2005-2006, l'aide canadienne à l'Afrique a atteint 1,7 milliard de dollars.

Dans le cadre de cet engagement, le Canada demeure fermement attaché aux initiatives régionales et multilatérales visant à faire progresser la prévention et le contrôle du paludisme à l'échelle internationale. Cela vaut principalement pour l'action en faveur des enfants et des femmes enceintes en Afrique. À ce jour, le Canada a versé 530 millions de dollars au titre du Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Sur ce montant, près du quart est consacré à la lutte contre le paludisme. Tout récemment, en avril 2007, le Canada a annoncé un nouveau financement de 20 millions de dollars sur trois ans, versé par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne, notamment pour la distribution de moustiquaires aux ménages africains.

Le Canada est fier de collaborer avec ses partenaires africains dans la poursuite du NEPAD et la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africain. Le Canada poursuit les mêmes priorités, à savoir la paix et la sécurité, la promotion de la démocratie, le développement durable et la bonne gouvernance. Pour le Canada, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, initiative placée sous l'égide des pays africains, est appelé à jouer un rôle crucial dans la réalisation de ces objectifs.

Le Mécanisme a fait des progrès évidents, et il y a tout lieu de s'en réjouir. Depuis l'année dernière, deux autres pays y ont adhéré – Djibouti et Sao Tomé-et-Principe; et l'Algérie, le Kenya, le Rwanda et l'Afrique du Sud ont présenté leurs rapports nationaux. Le Canada salue leur détermination à cet égard.

En août, lors d'un débat au Conseil de sécurité, le Canada a exhorté le Conseil à s'attaquer aux conflits dès qu'ils surviennent. Le Canada est de plus en plus préoccupé par les événements récents au Soudan, dans

la région des Grands Lacs et au Zimbabwe, qui illustrent la précarité des progrès évoqués précédemment. Outre les graves répercussions sur les populations de chaque pays en particulier, ces situations mettent en péril la stabilité régionale.

Le Canada demeure profondément préoccupé par la situation humanitaire et des droits humains au Soudan. Depuis 2004, notre pays a versé plus de 440 millions de dollars en aide aux opérations humanitaires, de consolidation de la paix et de soutien à la paix, visant à mettre fin au conflit. Sur ce montant, 286 millions de dollars étaient destinés à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), dont le Canada est le quatrième donateur le plus important.

Nous estimons qu'un règlement de paix au Darfour, conjugué au progrès de la mise en œuvre de l'Accord de paix global dans le sud, est essentiel à l'instauration d'une stabilité durable à l'échelle du pays. À ce titre, nous exhortons toutes les parties au conflit au Darfour à participer à la reprise des pourparlers de paix.

Le Canada est également profondément préoccupé par la détérioration de la situation politique, économique et humanitaire au Zimbabwe. Dans l'esprit du NEPAD, et conformément à l'importance accordée à des stratégies de développement placées sous l'égide des Africains eux mêmes, le Canada apporte son ferme soutien aux efforts de médiation de la Communauté de développement de l'Afrique australe, dirigés par le Président de l'Afrique du Sud, M. Thabo Mbeki. Nous prenons acte des progrès réalisés à ce jour, et nous sommes impatients de voir le Zimbabwe créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections libres et justes en 2008.

(l'orateur poursuit en français)

En décembre dernier, nous avons tous salué l'audace des dirigeants de la région des Grands Lacs, qui signaient alors le Pacte pour la stabilité, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs. Le Pacte a depuis été ratifié par la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi, et, aujourd'hui même, par le Kenya, exprimant ainsi leur engagement à réaliser une aire de paix dans la région et à mettre fin aux déplacements de populations, tout en montrant la voie aux autres signataires du Pacte.

Toutefois, les événements récents dans l'est de la République démocratique du Congo suscitent de profondes inquiétudes. Nous exhortons les

gouvernements de la région à tout mettre en œuvre pour préserver la paix et la stabilité régionales tant désirées par les populations de la région des Grands Lacs.

Les Canadiens souhaitent célébrer, de concert avec leurs partenaires africains, les réalisations de l'Afrique. Le Canada est conscient que le continent africain recèle de grandes possibilités, mais qu'il continue de se heurter à d'importantes difficultés, notamment la nécessité de rétablir la paix et la sécurité dans des régions troublées. En conclusion, pour que l'Afrique réalise tout son potentiel, il lui faudra surmonter ces difficultés. Toutefois, elle progresse vers la réalisation de son potentiel remarquable, et ce sont là des progrès réalisés à l'instigation des Africains, pour les Africains.

Le Canada apporte sa contribution à ces réalisations africaines, et il entend continuer à le faire.

M. Momem (Bangladesh) *(parle en anglais)* : Le Bangladesh félicite le Secrétaire général pour son rapport exhaustif (A/62/204).

Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Les défis que doit relever l'Afrique aujourd'hui dans les domaines de la pauvreté, de la faim, de la malnutrition, des maladies mortelles et de l'environnement sont énormes. La communauté internationale connaît depuis longtemps les problèmes et les besoins de l'Afrique. En adoptant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les pays africains ont placé les objectifs de développement convenus internationalement au cœur de leur programme de développement.

Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine traduit clairement l'adhésion des pays africains à la bonne gouvernance. En adoptant deux unions monétaires et en procédant à la stabilisation du taux de change nominal dans la Zone monétaire commune de l'Afrique australe, l'Afrique montre la voie de l'intégration monétaire régionale dans le monde en développement. Des progrès ont également été enregistrés dans le domaine du règlement des conflits. Le rapport du Secrétaire général indique que « de nos jours, l'Afrique souffre de beaucoup moins de conflits armés qu'il y a 10 ans » (A/62/204, par. 5).

Ce qui est aujourd'hui nécessaire, à notre avis, c'est de consolider l'appui international afin d'aider les

pays africains à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à mettre en œuvre le NEPAD. Alors que l'Afrique va de l'avant dans le règlement de ses propres problèmes, nous avons la responsabilité morale de tendre la main à l'Afrique et de coopérer avec elle. La coopération internationale, sous la forme d'aide, d'échanges commerciaux, d'allègement de la dette, d'investissements, de transfert de technologie et de renforcement des capacités, est indispensable à l'Afrique.

Les échanges commerciaux sont particulièrement importants pour la région. La communauté internationale doit rectifier les distorsions des échanges commerciaux et offrir aux pays africains de plus amples possibilités commerciales. Le système commercial actuel est de toute évidence biaisé au détriment des pays en développement. Cela s'explique, entre autres raisons, par l'existence d'un large éventail de subventions préjudiciables, la fluctuation des termes de l'échange, des obstacles non tarifaires et des normes artificielles imposées par les pays industrialisés. Il faut inverser cette tendance.

Les économies tributaires des matières premières et des préférences souffriront énormément de l'érosion des préférences et de la diminution des revenus des exportations causée par les réductions des droits au titre du traitement de la nation la plus favorisée. Une estimation récente de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement indique une perte nette des recettes des exportations pour les pays de l'Afrique subsaharienne, causée principalement par des termes de l'échange défavorables et par l'absence de gains d'efficacité.

Il est crucial de répondre aux besoins spécifiques de ces pays en matière de développement, notamment par un renforcement de leurs capacités d'approvisionnement. Il a été estimé récemment que la suppression des droits de douane et des subventions du coton pourrait faire augmenter les revenus des producteurs de coton de l'Afrique subsaharienne de 31 %. Nous invitons les grandes économies à conclure immédiatement le cycle de Doha, avec la pleine application du Programme de Doha pour le développement, à la lumière des préoccupations spécifiques des pays africains et des pays les moins avancés.

La dette extérieure des pays en développement, et en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés, demeure une source de grave

préoccupation. Pour beaucoup d'entre eux, le fardeau de la dette accumulée représente désormais une entrave au financement de leur développement.

Nous notons avec satisfaction que des progrès ont été accomplis en Afrique subsaharienne, comme l'atteste le ratio dette/produit national brut des pays de la région qui est passé l'an dernier de 37 % à 24 %. Toutefois, l'initiative actuelle d'allègement de la dette ne progresse que lentement. Les ressources libérées par l'allègement de la dette pour le développement étaient en réalité bien plus modestes que celles figurant sur les statistiques de l'aide. Les ressources dégagées par l'allègement de la dette ne sont pas venues s'ajouter à l'aide publique au développement (APD), comme cela était escompté.

Nous notons avec une grande inquiétude que, à l'exclusion de l'annulation de dettes, l'aide publique au développement fournie par les pays membres du Comité d'aide au développement a diminué en 2006 pour atteindre son niveau le plus bas depuis 1999. On est bien loin de la réalisation de la promesse faite par le Groupe des Huit à Gleneagles en 2005 de doubler l'aide allouée à l'Afrique d'ici à 2010. Les engagements réaffirmés récemment montrent une révision des objectifs à la baisse plutôt qu'à la hausse comme cela avait été prévu et comme cela est nécessaire. Les engagements des pays donateurs en matière d'APD devraient être honorés immédiatement.

Les partenaires de développement et la communauté internationale devraient aussi prendre des mesures pour aider l'Afrique à s'intégrer dans l'économie mondiale par le biais de l'investissement étranger direct (IED). Le rapport 2007 sur l'investissement dans le monde, présenté récemment par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), montre que l'investissement étranger direct en Afrique a doublé entre 2004 et 2006, pour atteindre un chiffre record de 36 milliards de dollars. En 2006, de nombreux pays africains ont intégré des mesures spécifiques et des cadres réglementaires dans leur politique pour assurer des apports réguliers d'IED. Le rapport reconnaît que ces investissements sont encouragés par l'amélioration générale du climat pour les affaires dans la région. Malgré cette amélioration, la part de la région dans l'IED mondial, qui était de 3,1 % en 2005, est tombée à 2,7 % en 2006. Cette question devrait aussi être examinée en priorité.

Le Bangladesh s'est engagé activement dans le domaine de la paix et du développement en Afrique. Le Bangladesh a participé à presque toutes les missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique ces 25 dernières années. Actuellement, environ 10 000 Bangladeshi participent à 12 missions de maintien de la paix des Nations Unies. Nous envoyons nos soldats de la paix même dans les zones les plus dangereuses. Et ce, conformément à nos engagements au titre de la Charte et parce que nous sommes solidaires de nos frères africains. Nos casques bleus ont travaillé aux côtés de nos frères africains pour rétablir la paix dans cette région.

En tant que membre du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix, le Bangladesh est activement engagé à appuyer les efforts de développement en cours au Burundi et en Sierra Leone. Je souhaiterais réaffirmer l'engagement décidé du Gouvernement du Bangladesh à renforcer notre appui et notre coopération pour le développement en Afrique.

Dans le domaine du développement comme dans celui de la paix, le Bangladesh est aux côtés des pays africains – en tant que membre du Groupe des 77, du Mouvement des pays non alignés et des pays les moins avancés. La Déclaration et le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés décrivent une série d'actions que doit prendre la communauté internationale pour relever les défis socioéconomiques que connaissent les 50 pays les plus pauvres, dont 34 se trouvent en Afrique.

La réalisation des engagements du Programme d'action contribuera dans une large mesure à régler les problèmes en Afrique. En tant que Président actuel du Groupe des pays les moins avancés, nous pensons que l'Afrique devrait rester en tête de notre ordre du jour prioritaire. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, les pays comme le Bangladesh peuvent et doivent s'efforcer de contribuer de manière sensible au développement durable de l'Afrique.

Au fil des années, le Bangladesh a adopté avec succès un certain nombre d'idées novatrices en matière de développement comme le microcrédit, l'éducation non structurée et l'autonomisation des femmes. Le microcrédit est le plus simple des concepts qui entraîne les plus profonds des changements dans la société. Cette idée a été reprise dans une centaine de pays, dont bon nombre sont en Afrique.

L'organisation non gouvernementale la plus importante du monde, le Comité du Bangladesh pour le progrès rural (BRAC), a lancé ses programmes communautaires dans des zones d'après conflit en Afghanistan et à Sri Lanka. Avec la participation d'organisations non gouvernementales et d'acteurs de la société civile, nous avons pu renforcer nos institutions et offrir des programmes à large base dans le secteur social. Nous sommes prêts à partager notre expérience dans ces pays avec d'autres secteurs du continent africain.

Le NEPAD se fonde sur une nouvelle vision pour l'Afrique. S'attaquer à l'extrême pauvreté est à l'évidence un choix stratégique, solidement ancré dans le NEPAD. Il se fonde aussi sur la découverte du fait que les progrès dans le développement de l'Afrique ne peuvent être accomplis sans émancipation sociale et économique de la plupart des pays longtemps abandonnés à leur sort. Soyons déterminés à relever ce défi en particulier.

M. Mekki Ahmed (Soudan) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Bénin au nom du Groupe des États africains.

Nous remercions le Secrétaire général de ses trois rapports très complets (A/62/203, A/62/204 et A/62/321) sur les questions dont nous débattons aujourd'hui, à savoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, (NEPAD), les causes des conflits et la promotion de la paix et d'un développement durables en Afrique, ainsi que la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Ma délégation voudrait mettre l'accent sur le point 64 de l'ordre du jour, qui concerne le NEPAD. Ma délégation se félicite des progrès accomplis par les pays africains avec l'appui des partenaires internationaux, ainsi que des parties prenantes au niveau national, y compris la société civile et le secteur privé. Si nous nous félicitons des progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre des deux volets du programme d'infrastructure du NEPAD, du cadre stratégique à moyen et long terme, nous sommes d'accord sur la nécessité urgente d'intensifier l'investissement dans l'infrastructure et le renforcement des capacités.

Ma délégation félicite le Secrétaire général d'avoir mis l'accent en particulier sur le problème de la

santé dans son cinquième rapport consolidé, et se félicite aussi de la Stratégie africaine pour la santé pour la période 2007-2015, présentée à la Conférence de l'Union africaine des Ministres de la santé qui s'est tenue en avril 2007. Nous soulignons aussi la nécessité d'appuyer d'autres initiatives internationales dans le domaine de la santé mondiale, comme la Déclaration d'Oslo qui a suivi l'initiative de septembre 2006 sur la santé mondiale et la politique étrangère.

Ma délégation salue aussi les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Depuis l'adhésion volontaire du Soudan à ce Mécanisme en janvier 2006, nous appuyons les efforts visant à encourager d'autres pays africains à intégrer ce Mécanisme.

Le Soudan, immédiatement après avoir adhéré à ce Mécanisme, a créé les organes nécessaires pour accélérer sa mise en œuvre, avec la participation de toutes les parties prenantes nationales, dont des organisations de la société civile et le secteur privé. Notre programme met l'accent en particulier sur l'autonomisation des femmes, la promotion de la démocratie, la responsabilisation et l'état de droit. Ces quelques derniers mois, ces organes ont tenu de nombreuses réunions d'organisation afin de tracer la voie de la mise en œuvre.

Pour que les pays africains bénéficient du NEPAD, un plan d'action global est nécessaire pour intégrer les économies africaines à l'économie mondiale ainsi qu'au système d'échanges internationaux. L'accès des produits africains au marché est d'une importance capitale pour l'Afrique. L'accès des pays africains à l'Organisation mondiale du commerce est vital pour le processus d'intégration à l'économie mondiale.

La communauté internationale devrait honorer ses engagements d'appuyer le NEPAD et les efforts nationaux visant à éliminer la pauvreté et à parvenir au développement durable. En outre, nous demandons à la communauté internationale d'appuyer les efforts des pays africains pour lutter contre les changements climatiques et pour s'adapter à ses conséquences négatives.

Nous nous félicitons des efforts des partenaires de développement, notamment du Groupe des Huit, pour alléger la dette des pays africains, mais nous pensons qu'il faut faire encore davantage. Nous appelons l'attention sur les contraintes auxquelles mon pays fait face pour bénéficier de l'Initiative en faveur

des pays pauvres très endettés et nous attendons un appui international et régional pour surmonter ces contraintes.

Notre expérience au Soudan illustre la nécessité de prendre en compte la dimension économique et de développement des conflits, qui est essentielle, et par conséquent le rôle crucial que joue l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations dans la réalisation d'une paix durable. Ainsi, les accords de partage de richesses ont été les composantes essentielles des trois accords de paix conclus au Soudan, à savoir, l'Accord de paix globale, l'Accord de paix pour le Darfour et l'Accord de paix pour le Soudan oriental. En outre, les changements climatiques et la détérioration de l'environnement constituent les causes profondes des conflits.

Les sanctions unilatérales imposées à mon pays depuis les années 90 continuent d'entraver gravement les efforts d'unité nationale du Gouvernement pour remédier aux causes profondes des conflits, offrir les dividendes de la paix à la population, éliminer la pauvreté et parvenir à un développement durable ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce sont des obstacles sur la route qui doit mener le pays à attirer l'investissement étranger direct et l'aide publique au développement dont il a tant besoin.

Nous nous accordons avec le Secrétaire général pour insister sur le lien entre paix et développement, et nous appelons les acteurs internationaux de la région à appuyer les efforts du Gouvernement pour assurer une transition en douceur de la phase des secours à celle du développement. Le rôle central des organisations régionales dans la durabilité de la paix est vital, en particulier pour les pays africains qui émergent d'un conflit. Cela suppose la mise en œuvre urgente du plan décennal de renforcement des capacités de l'Afrique en ce qui concerne le maintien de la paix, tel qu'indiqué aux paragraphes pertinents du Document final du Sommet mondial de 2005.

Enfin, ma délégation voudrait dire un mot sur le point 47 de l'ordre du jour, « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique ». Le paludisme est une menace majeure à la santé publique, qui a de vastes ramifications dans les pays en développement, notamment en Afrique. Au Soudan, c'est l'un des obstacles les plus graves au

développement économique et social, et il retarde les progrès recherchés pour ce qui est d'atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, dont les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général qui maintient qu'en dépit des efforts mondiaux, le paludisme reste une menace mondiale. Il est regrettable que la quasi-totalité de la population soudanaise soit exposée au paludisme, à divers degrés d'intensité. On estime qu'au Soudan, la maladie touche environ 7,5 millions de personnes et fait quelque 35 000 morts par an. Dans les établissements de santé du service public, le paludisme est la cause d'à peu près un cinquième des visites de patients non hospitalisés et, dans les services pédiatriques, le taux de mortalité varie entre 5 et 15 %. La maladie cause environ 38 % des décès maternels et quelque 20 % des cas d'insuffisance pondérale à la naissance.

Il est scientifiquement prouvé que les changements climatiques ont des effets sur l'incidence du paludisme, car la hausse des températures accélère le développement des parasites et fait que les moustiques arrivent plus vite à maturité et vivent plus longtemps, accroissant ainsi la fréquence de transmission potentielle.

Pour affronter ces difficultés, mon gouvernement a élaboré une stratégie nationale et créé une unité spéciale pour combattre le paludisme en améliorant la gestion et le suivi de la maladie et des épidémies, la prévention et les capacités dans le secteur de la santé. La stratégie vise à réduire de 40 % les taux de morbidité et de mortalité d'ici à 2007. Elle se concentre avant tout sur la prévention comme moyen de lutter contre la maladie, et elle est menée dans le cadre d'un partenariat solide entre le Gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, des organisations non gouvernementales, les collectivités locales et le secteur privé.

Malheureusement, ces initiatives se heurtent à l'absence de financements adéquats et prévisibles et à la médiocrité des capacités. Ma délégation croit en la nécessité d'intensifier les efforts pour faire de la lutte antipaludique un élément fondamental de l'action diplomatique mondiale.

M. Butagira (Ouganda) (*parle en anglais*) : L'Ouganda est ravi de prendre part à ce débat. Ma contribution d'aujourd'hui portera sur le point de

l'ordre du jour relatif au paludisme, maladie qui fait de nombreuses victimes en Afrique subsaharienne.

Je veux parler de quelque chose dont j'ai moi-même été témoin. J'ai vu des gens entrer dans des drugstores et demander des médicaments contre le paludisme. Le commerçant derrière le comptoir n'est même pas un pharmacien qualifié. Les prétendus médicaments antipaludiques sont vendus comme n'importe quel autre article du magasin. Bien souvent, le client-patient n'a pas assez d'argent pour payer les médicaments et le dit au commerçant. Celui-ci lui donne alors autant de cachets qu'il peut en acheter. Puis le client sort du magasin et avale les médicaments mais, comme le dosage est insuffisant, il ne sera pas guéri pour autant.

Dans un autre scénario, un patient entre dans une clinique, où il dit au docteur qu'il suit un traitement antipaludique, mais que la maladie est toujours là. Puisqu'on lui a dit que le paludisme ne pouvait être guéri que par la quinine administrée en intraveineuse, il demande au docteur de lui administrer de la quinine. Le docteur accède volontiers à sa requête et le traite de cette manière. Il n'a pas examiné le patient, il se contente de faire ce que celui-ci lui demande. Cette approche est de toute évidence contraire à l'éthique professionnelle, mais il y a malheureusement un bon nombre de médecins qui agissent de la sorte. Il s'ensuit que le patient développe une résistance à tout autre médicament moins fort.

Quelles conclusions tirer de ces scénarios? Premièrement, les médicaments sont vendus comme n'importe quel autre bien de consommation; aucune mesure ne permet d'en garantir la qualité. Il n'est pas rare que des produits soient vendus qui ont dépassé la date de péremption. Deuxièmement, le patient prend un dosage insuffisant, parce que c'est là tout ce qu'il peut se permettre, et il ne guérit donc pas. Troisièmement, au lieu de s'en remettre à son propre jugement professionnel, le docteur fait ce que veut le patient. Pour lui, l'argent passe avant tout. Tous les docteurs ne se conduisent pas ainsi, mais c'est tout de même le cas d'un certain nombre d'entre eux.

Par conséquent, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de régulation pour veiller à ce que tout médecin manquant à ses devoirs soit puni. Il faut aussi que les autorités, en partenariat avec le secteur privé, fassent en sorte que le prix des médicaments soit abordable, et qu'elles promulguent des lois et réglementations qui pénalisent les commerçants qui

vendent des médicaments. Seuls les pharmaciens agréés doivent être autorisés à en vendre, et uniquement sur prescription.

Dans la lutte antipaludique, il convient de se concentrer essentiellement sur la prévention. À cet égard, les sites de reproduction des moustiques, tels que les eaux stagnantes, doivent être éliminés. En Ouganda, nous avons mis en place un système élaboré de contrôle des vecteurs visant à mettre l'accent sur la prévention plutôt que sur le traitement. Nous avons récemment commencé à pulvériser du DDT à l'intérieur des maisons, après avoir gagné une bataille contre de soi-disant défenseurs de l'environnement. Le DDT a réussi dans la plupart des pays, et nous pensons qu'il constitue une arme efficace contre le paludisme.

Nous avons aussi distribué un grand nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide, mais nous avons besoin de l'aide de la communauté internationale et des institutions pertinentes du secteur privé pour appuyer les efforts du Gouvernement en ce sens. Il s'agit d'un domaine dans lequel on peut forger des partenariats public-privé.

Mais la question générale de la fourniture de moustiquaires est indissociable des mesures d'éradication de la pauvreté. Par exemple, quelqu'un qui n'a pas de maison ni de hutte n'a nulle part où accrocher une moustiquaire. En conséquence, une maison ou une hutte et un lit sont des conditions préalables à la distribution de moustiquaires. Une personne pauvre serait tentée d'utiliser une moustiquaire en tant que literie plutôt que de s'en servir à l'usage original, parce qu'elle n'a pas les moyens de s'acheter une véritable literie. Ce n'est pas une exagération.

Je dois aussi citer l'insuffisance des transports. Bien des personnes qui auraient pu être sauvées ont trouvé la mort parce qu'elles n'ont pas pu être transportées rapidement vers un hôpital lorsqu'elles ont été atteintes par le paludisme – soit en raison de l'absence de routes ou, s'il y avait une route, parce qu'il n'y avait pas d'ambulance. Par conséquent, il faut examiner la question des infrastructures et des moyens de transport.

J'ai été le témoin d'un autre scénario, concernant les services de laboratoire. Certains laboratoires n'ont pas le matériel nécessaire pour mener des tests pour détecter la présence de parasites paludéens. Je connais le cas d'une clinique/laboratoire où tous les patients testés pour la présence de parasites paludéens

obtiennent un résultat positif, qui n'est pas toujours correct. Certains patients se font donc soigner pour un paludisme dont ils ne sont pas atteints, ce qui a des conséquences désastreuses. Il faut donc aussi aborder la question de la fourniture de services de laboratoire efficaces.

Il faut aussi former des personnels de santé afin qu'ils puissent sensibiliser les communautés rurales à l'hygiène et veiller à la bonne administration des médicaments.

Enfin, je voudrais remercier les organisations et gouvernements qui ont pris des mesures pour renforcer les interventions contre le paludisme auprès des populations à risque. À cet égard, nous tenons à remercier les États-Unis pour leur Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme, ainsi que le Fonds mondial et la Banque mondiale pour leur Programme renforcé de lutte contre le paludisme en Afrique.

M. Kapambwe (Zambie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, saluer le Président pour la compétence avec laquelle il dirige les travaux de l'Assemblée générale à la présente session.

Ma délégation s'associe pleinement aux déclarations faites ce matin par le Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le Bénin au nom du Groupe des États d'Afrique. Je ne vais donc pas chercher à aborder les multiples questions qu'ils ont déjà évoquées.

Nous remercions le Secrétaire général de ses rapports (A/62/203 et A/62/204) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de sa note (A/62/321) transmettant le rapport détaillé sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Comme nous le savons tous, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est un programme d'origine locale lancé par l'Union africaine, qui a pour but de réaliser le développement socioéconomique du continent. Il y a six ans, les dirigeants africains ont décidé de renouveler et transformer leur programme de développement par l'entremise du NEPAD, parce qu'ils étaient conscients du fait que l'Afrique était le seul continent à rester à la traîne en matière de développement et à connaître une pauvreté croissante.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que le NEPAD est reconnu par l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires de coopération comme étant un outil utile pour le développement des infrastructures, de l'agriculture, du commerce et des investissements, ainsi que pour la promotion du secteur privé et la formation des ressources humaines. Pour notre part, en tant qu'Africains, nous avons constitué des institutions de gouvernance démocratique qui rendent des comptes à leurs administrés et qui reçoivent un appui à travers le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. À ce jour, 26 pays, dont le mien, ont rejoint le Mécanisme. Nous espérons que la communauté internationale redoublera d'efforts et allouera davantage de ressources pour aider l'Afrique à se développer et à réaliser les objectifs de développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Comme l'ont indiqué les représentants du Pakistan et du Bénin, nous sommes vivement préoccupés par la diminution globale des flux d'aide publique au développement (APD). Il est en effet regrettable que la plupart des partenaires de développement n'aient pas rempli leur obligation de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'APD. En outre, la promesse faite par le Groupe des Huit à Gleneagles d'augmenter l'APD destinée à l'Afrique ne s'est pas concrétisée.

À ce stade, je voudrais mettre l'accent sur le paludisme, qui reste la première cause de mortalité dans plusieurs régions du monde – en particulier dans de nombreuses zones d'Afrique, y compris en Zambie.

Depuis les débuts du projet Faire reculer le paludisme, le monde a constaté – en plus de la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme – une volonté politique accrue et des engagements financiers plus importants pour lutter contre le paludisme. Mais la maladie continue de menacer 40 % de la population mondiale, dans 107 pays. Environ 500 millions d'individus souffrent de paludisme aigu chaque année, ce qui conduit à environ un million de décès par an, les personnes les plus vulnérables étant les femmes et les enfants. La Zambie, comme le reste de la communauté internationale, est consciente de cet état de fait.

De nombreux pays en développement frappés par la maladie, dont la Zambie, appuient tous les efforts déployés par la communauté internationale pour

combattre le paludisme, le VIH/sida et d'autres maladies infectieuses.

Le paludisme a aussi des effets négatifs sur le développement socioéconomique durable à long terme, car il sape la capacité de travail des personnes infectées, qui par conséquent ne sont plus capables de subvenir aux besoins de leur famille. Sur la base des cas de paludisme déclarés en Zambie, on estime qu'il y a au moins 4,3 millions de cas cliniques par an et que les enfants et les femmes enceintes sont les plus touchés. Face à cette situation, le Gouvernement zambien a, depuis l'an 2000, fait de la lutte contre le paludisme une priorité sanitaire majeure, et a par conséquent appliqué le projet Faire reculer le paludisme au niveau national depuis 2001.

De plus, nous nous sommes engagés à appliquer la Déclaration d'Abuja, qui vise à réduire de moitié l'incidence du paludisme en Afrique d'ici 2010. La Déclaration a fixé comme objectif d'assurer à 60 % de la population un accès à des moustiquaires imprégnées d'insecticide et à la prise de médicaments préventifs – ce que l'on appelle les traitements préventifs intermittents.

D'autres jalons atteints par mon pays – et cités dans le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/62/1) – sont la distribution gratuite de moustiquaires et le lancement de campagnes de vaccination, qui ont abouti à une réduction de 10 % de l'incidence du paludisme sur une période d'environ cinq ans. De plus, nous menons des campagnes de vaporisation d'insecticide dans les habitations et fournissons des médicaments efficaces permettant de sauver les vies d'individus infectés.

Ces programmes d'intervention active sont mis en œuvre de façon efficace, ce qui a permis de sauver bien des vies, avec l'appui de nos partenaires aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national, ainsi que dans les collectivités locales. Il est aussi encourageant de noter que nos partenaires ont continué à adhérer à notre plan stratégique national de lutte contre le paludisme, pour hâter la réalisation des objectifs d'Abuja et même des objectifs du Millénaire pour le développement. Cela illustre bien la confiance des donateurs à l'égard de notre programme national de lutte contre le paludisme.

En dépit de ces réalisations, la Zambie reste confrontée à de nombreux défis, dont notamment des connaissances insuffisantes quant aux interactions de l'ensemble des interventions et des résultats; un

système de santé inadapté et limité qui n'est pas en mesure de faire face aux pressions supplémentaires liées à un élargissement du programme national auquel s'ajoutent une fuite des cerveaux et un taux de renouvellement élevé du personnel; des infrastructures de communication insuffisantes qui empêchent la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide; et le fait que, en raison de contraintes financières, le Gouvernement n'est pas en mesure de proposer des conditions d'emploi compétitives pour garder et motiver le personnel hautement qualifié.

Pour que la Zambie puisse effectivement relever ces défis et renforcer son programme de lutte contre le paludisme, l'assistance suivante est nécessaire, entre autres mesures : un appui technique afin d'améliorer les systèmes de gestion des programmes à tous les niveaux; des fonds permettant de mieux diagnostiquer les cas de paludisme et de procéder à une distribution en masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide; et un appui technique et financier pour procéder à la recherche opérationnelle et maintenir les efforts visant à trouver aux interventions chimiques des substituts inoffensifs pour l'environnement.

Enfin, ma délégation tient à remercier la communauté internationale de son appui continu, aux niveaux national et régional, pour lutter contre cette épidémie. L'initiative du Fonds mondial a imprimé un nouvel élan aux programmes et aux interventions des États Membres visant à lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Nous réitérons également notre appui aux activités de la communauté internationale qui visent la pleine réalisation des objectifs de la Déclaration d'Abuja sur la lutte antipaludique en Afrique, ainsi que des objectifs du Millénaire pour le développement visant à débarrasser le pays du paludisme. Nous appelons la communauté internationale à engager des ressources supplémentaires qui permettront de relever les nouveaux défis, et nous demandons que ces ressources soient disponibles en temps voulu.

M. Badji (Sénégal) : La délégation sénégalaise sait gré au Secrétaire général d'avoir bien voulu soumettre à l'Assemblée générale son rapport complet, le cinquième du genre, sur la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/62/203), ainsi que les rapports respectifs sur les causes des conflits (A/62/204) et la mise en œuvre de la Décennie pour faire reculer le paludisme (A/62/321, annexe).

Qu'il me soit permis de saisir cette opportunité pour saluer particulièrement l'engagement que notre Secrétaire général démontre en faveur du développement de l'Afrique, pour avoir mis en place, récemment, le Groupe directeur de haut niveau en vue d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique. C'est là un acte clairvoyant qui, on l'espère, pourrait permettre de doper le processus de développement dans le continent. Qu'il en soit remercié et félicité.

Ma délégation adhère aux déclarations faites par le Bénin et par le Pakistan, au nom, respectivement, du Groupe africain et du Groupe des 77 et de la Chine.

Cinq années se sont donc déjà écoulées depuis l'adoption, ici même, par cette Assemblée, de la résolution 57/7 du 4 novembre 2002, par laquelle, au paragraphe 4, la communauté internationale faisait sienne la recommandation du Secrétaire général d'alors, tendant à ce que, je cite, le NEPAD « soit le cadre de référence dans lequel la communauté internationale, et notamment le système des Nations Unies, devrait concentrer ses efforts pour le développement de l'Afrique ». Plus loin, cette résolution invitait « instamment la communauté internationale et au système des Nations Unies à organiser leur appui aux pays africains conformément aux principes, objectifs et priorités du NEPAD ».

Le NEPAD, faut-il le rappeler, est un partenariat à double dimension, interne et international, qui se veut le lien entre les Africains eux-mêmes, d'une part, et d'autre part, entre l'Afrique et le reste du monde, qui lui avait manifesté son appui total, en en saluant la pertinence et le dessein ambitieux. Nous en voulons pour preuves les nombreuses initiatives et promesses d'aide à l'Afrique, consécutives à son adoption.

Après cinq bonnes années d'existence, le NEPAD a connu des fortunes diverses. On a noté certes des avancées, fruit des efforts africains qui ont permis, entre autres, l'instauration d'un climat plus stable sur le continent, le renforcement de la gouvernance et de la transparence, une démocratisation croissante de la société, la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes, ainsi que des droits de l'homme, une adhésion plus accrue au Mécanisme d'évaluation par les pairs.

Mais il faut dire que l'enthousiasme des premières heures contraste d'avec la réalité du moment, à mi-parcours de l'échéance cruciale de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire. En

effet, le développement exigeant aussi, surtout dans le contexte africain, des efforts économiques colossaux, l'inaction semble avoir plus prévalu au détriment d'une mise en œuvre effective, durant les cinq premières années d'existence du NEPAD. On a davantage noté une succession de réunions d'étude, ateliers et autres tables rondes que des actions réelles. Les différents rapports du Secrétaire général sont édifiants à ce sujet. Les raisons sont à chercher à trois niveaux.

D'abord, du côté des États et instances africains, qui n'ont pas toujours su dépasser le stade de la réflexion bureaucratique pour s'atteler à l'étape de mise en œuvre concrète, mais aussi du fait du déficit dans la sensibilisation des populations et dans la promotion des initiatives du NEPAD. C'est pourquoi nous souscrivons entièrement à l'invite faite par le Secrétaire général aux pays africains « à prendre des mesures pour mettre véritablement en œuvre les nombreux projets et programmes du NEPAD qu'ils ont déjà adoptés » (A/62/203, par. 63).

Dans cette optique, il me plaît d'annoncer la décision prise en septembre dernier, par le Comité directeur des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD, en marge du débat général de cette Assemblée, de se réunir les 22 et 23 novembre 2007 à Dakar, au Sénégal, autour d'un mini sommet, pour réfléchir sur l'avenir du NEPAD afin de lui donner une nouvelle vigueur. Cette réunion permettra certainement de dégager une direction nouvelle dans l'exécution du NEPAD, au moment où le processus de l'intégration de son secrétariat à l'Union africaine connaît d'importantes avancées.

Des insuffisances, il y en a eu aussi, en ce qui concerne la mobilisation de l'appui international. Celui-ci reste indispensable, même si la responsabilité du développement du continent incombe au premier chef aux Africains eux-mêmes. S'il y a eu à ce propos des développements positifs, l'absence de ressources adéquates demeure, tout de même, une contrainte principale pour l'Afrique.

À cet égard, nous exprimons notre inquiétude face au déclin progressif, noté depuis 2004, dans le volume de l'aide accordée par les pays industrialisés. Paradoxalement, ce déclin, qui apparaît nonobstant les engagements du Groupe des Huit (G-8) et de l'Union européenne à doubler l'aide publique au développement et l'avènement de nouvelles sources de financement du développement, s'opère à un moment où ces mêmes pays ont procédé à l'annulation de la

dette multilatérale due par les pays très endettés. C'est à croire que la baisse de l'aide des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une manière de compenser les mesures d'annulation de la dette multilatérale, qu'ils ont prises en 2005, au risque d'en supprimer les effets escomptés.

Par ailleurs, l'absence d'issue dans les négociations commerciales multilatérales de Doha, qui étaient censées donner un coup de fouet aux exportations des pays du Sud, ceux d'Afrique en particulier, fait peser des obstacles quasi insurmontables à nos économies. Sans un frein à la grave entorse au libre-échange que constituent les subventions agricoles des pays développés, destructrices pour nos paysans, nous n'arriverons pas à faire reculer la pauvreté.

À cela s'ajoute la faiblesse des investissements étrangers directs, en dépit des opportunités qu'offre l'exécution des projets du NEPAD et de l'amélioration progressive du climat des affaires dans le continent.

Un autre phénomène inquiétant pour nous est la situation imposée à nombre de pays africains par la montée en flèche, injustifiable du reste, du prix du pétrole, dont le baril a atteint, hier, plus de 88 dollars, contre 26 il y a seulement quatre ans, soit près de 240 % de hausse. L'Assemblée imagine les désastres qu'une telle situation peut causer sur la maîtrise de l'inflation sur les produits à forte consommation d'énergie, sur l'équilibre budgétaire, sur le financement des projets de développement; situation qui, d'ailleurs, ne semble obéir à aucune logique autre que celle de la recherche effrénée du profit par l'oligopole du pétrole, au détriment de la vie de millions de personnes dans les pays pauvres non producteurs de cette source d'énergie indispensable pour le développement.

Même si l'aide au développement, l'annulation de la dette ou la liberté des échanges restent précieuses pour les États du Sud, particulièrement ceux d'Afrique, leur efficacité n'en sera que limitée dans le contexte actuel sans l'adjonction des mesures concrètes pour corriger les effets de l'accroissement de la facture pétrolière. C'est tout le sens de la proposition que le chef de l'État du Sénégal avait faite, récemment, lors du débat général (voir A/62/PV.5) de l'Assemblée générale, demandant à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'ajouter 2 % à chaque augmentation du prix du pétrole, dont l'un sera utilisé

pour combattre la pauvreté et l'autre pour lutter contre la dégradation de l'environnement.

Enfin, comme dernier facteur d'insuffisance, il y a le déficit d'intégration des priorités du NEPAD dans les interventions des organes du système des Nations Unies. Il urge donc que les organes du système, conformément à la résolution 57/7, veillent à animer effectivement leurs actions au modèle de développement établi par le NEPAD.

Pour conclure sur le point concernant le NEPAD, ma délégation voudrait évoquer, pour s'en féliciter, la décision que l'Assemblée générale a prise l'année dernière d'organiser, au cours de sa soixante-troisième session, une réunion de haut niveau sur l'état de la mise en œuvre des nombreux engagements de la communauté internationale pour répondre aux besoins de développement de l'Afrique.

Après le Sommet du Millénaire de 2000, les cinq dernières années ont été dominées, en effet, sur le plan international, par la tenue de quatre grandes conférences qui sont autant d'événements cruciaux dans la marche solidaire de l'humanité vers un monde meilleur. Je me réfère au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, à la Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey, au Sommet mondial sur la société de l'information à Genève et à Tunis, respectivement, et, enfin, au Sommet mondial de 2005, ici même à New York.

Ces rencontres mondiales auront marqué un tournant dans la prise en compte des besoins spécifiques de l'Afrique par la communauté internationale, pour lui permettre de réussir son entrée dans le troisième millénaire.

C'est dire donc toute l'importance qui s'attache à cette réunion de haut niveau en perspective, dans l'appréhension et l'appréciation des relations de la communauté internationale avec l'Afrique.

Créer les conditions d'un développement durable en Afrique signifie aussi relever les défis d'une stabilité et d'une paix durables. Le Sénégal salue, à cet égard, les efforts remarquables des pays africains pour vaincre les démons de la division, de l'incompréhension et de l'intolérance. Nous les exhortons tous à poursuivre ces efforts salutaires de réconciliation nationale, seul gage d'une paix durable, à laquelle aspire le peuple africain.

Dans la sous-région, et particulièrement au Sénégal, l'évolution positive de la situation en Côte d'Ivoire suscite un immense espoir de voir, enfin, ce peuple frère sortir des méandres d'une crise qui n'a que trop duré, pour retrouver le rôle et la place qui sont les siens au sein de la famille sous-régionale et continentale.

Autre motif de satisfaction, la bonne conduite des opérations électorales en Sierra Leone, dont le peuple, à l'instar de celui du Libéria, a su faire preuve d'une grande maturité pour installer ce pays meurtri dans le sillon de la réconciliation et de la démocratie après plus d'une décennie de guerre.

S'agissant du Soudan, le Sénégal continue d'exprimer sa disponibilité à œuvrer à l'instauration d'un dialogue franc et direct entre les différents protagonistes et se réjouit tout particulièrement des avancées importantes notées récemment, fruit d'un partenariat intelligent entre l'Union africaine et les Nations Unies. Cette forme de partenariat devrait être élargie à d'autres pays du continent, comme la Somalie, dont la situation mérite une plus grande attention de la part des Africains et de la communauté internationale, pour éviter à ce pays frère les abysses de l'anarchie et du chaos.

Il est aussi indispensable de tout mettre en œuvre pour arrêter la pandémie dévastatrice du paludisme qui, chaque année, par le nombre important de ses victimes en Afrique – plus d'un million de personnes par an –, occasionne d'énormes pertes dans le produit intérieur brut africain, estimées à plus de 12 milliards de dollars. Il faudrait donc soutenir davantage les efforts africains, à travers une mobilisation accrue des ressources dans le cadre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, tout comme dans la mise en œuvre renforcée des « initiatives à effet rapide », convenues au Sommet mondial de 2005.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer le cadre unique et efficace qu'offre le NEPAD, pour le déploiement effectif du partenariat mondial pour le développement en Afrique. Le Sénégal espère que la communauté internationale et le système des Nations Unies sauront davantage appuyer la concrétisation du dessein que se sont fixé les leaders africains à travers le NEPAD, à l'effet d'installer l'Afrique dans le giron des nations prospères.

M. Muburi-Muita (Kenya) (*parle en anglais*) :
Je voudrais remercier le Président d'avoir organisé ce débat en plénière consacré en particulier à l'Afrique.

Ma délégation s'associe aux déclarations du représentant du Pakistan, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et du représentant du Bénin, au nom du Groupe des États africains.

Je saisis cette occasion pour remercier le Secrétaire général de ses rapports riches d'enseignements sur les questions que nous examinons.

En mettant en relief l'éventail complexe des défis que connaît le développement en Afrique, nous pensons que l'ONU nous aide à recentrer notre attention sur des solutions viables et à mobiliser une coalition de la communauté internationale pour faire face à ces problèmes de taille.

En ce qui concerne le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Kenya participe et appuie activement la mise en œuvre des différents projets et programmes du NEPAD. Nous prenons note avec satisfaction que certaines initiatives du NEPAD sont actuellement mises en œuvre, et nous appelons à des efforts renforcés et concertés pour que ces initiatives portent rapidement leurs fruits.

Les pays africains ont fait d'énormes progrès en ce qui concerne le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Le Kenya a achevé la mise en place de son propre Mécanisme l'année dernière, et a présenté son rapport au Sommet de l'Union africaine de Banjul. Nous nous efforçons de maintenir le dialogue avec le secrétariat, et avec d'autres pairs, pour apporter des changements importants et durables dans la vie du peuple kényan et des autres peuples africains.

Notre rapport de pays a mis en relief les défis et les lacunes que connaît le Kenya dans la mise en œuvre de ce Mécanisme. Nous nous sommes engagés à appliquer les recommandations dans toute la mesure du possible, et demandons l'appui de la communauté internationale dans cette entreprise.

D'après le rapport du Secrétaire général sur le NEPAD (A/62/203), certaines améliorations ont été constatées ces cinq dernières années pour ce qui est de l'aide publique au développement (APD), de l'allègement de la dette et de l'investissement étranger direct. Cela indique que certaines ressources seront probablement allouées pour satisfaire aux besoins de développement les plus urgents dans les domaines social et économique.

En effet, bon nombre de pays africains ont connu une croissance économique positive ces dernières années. Néanmoins, cette tendance positive n'est pas à

la hauteur des besoins en ressources pour le développement en général et pour les projets et programmes du NEPAD en particulier. L'un des principaux problèmes est que l'appui fourni n'a bénéficié qu'à certains pays choisis, laissant ainsi la majorité des pays dans une situation encore plus vulnérable et hors d'état d'assumer leurs responsabilités individuelles et collectives.

Par exemple, les initiatives relatives à l'allègement de la dette ont ciblé certains pays en particulier alors que certains pays fortement endettés ont été laissés de côté. Les efforts d'amélioration des économies des pays en développement ces quatre dernières années ont permis à certains pays de franchir le seuil fixé par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et ces pays sont aujourd'hui classés parmi les pays en développement de rang supérieur. Les conditions de transition qui prévalent dans ces pays, en particulier dans le domaine de l'allègement de la dette, méritent notre attention. Nous demandons un programme d'appui pour ces pays, afin de les garantir contre le risque de perdre les gains réalisés.

Le commerce est une composante importante du développement. Malheureusement, les règles du commerce international ne soutiennent pas actuellement les intérêts des pays en développement. La suspension des négociations de Doha en juillet 2006 est un événement regrettable qui assombrit les perspectives du système commercial multilatéral. C'est un système injuste qui impose des tarifs douaniers prohibitifs dans des secteurs où certains pays jouissent d'une marge de compétitivité – par exemple, dans les secteurs des produits agricoles et des produits manufacturés tels que le textile et les vêtements – et cela décourage la diversification des exportations et le renforcement des capacités de fabrication. Il n'est donc pas surprenant que, selon la Banque mondiale, la part de l'Afrique dans le commerce mondial, qui était de 3,5 % en 1970 soit tombée à environ 1,4 % en 2005. Il convient de signaler que, si l'on considère séparément l'apport de commerce non pétrolier, la part de l'Afrique dans le commerce mondial est honteusement faible.

Le NEPAD symbolise la détermination des dirigeants africains à être le fer de lance du développement du continent. Cette tâche ne peut être accomplie par les Africains à eux seuls. C'est pourquoi, nous soulignons la nécessité d'efforts concertés de la communauté internationale pour

assister les dirigeants africains dans la réalisation des objectifs fixés par le NEPAD.

En ce qui concerne la Décennie 2001-2010 pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, je voudrais souligner le fait que le paludisme continue de menacer la vie de près de la moitié de la population mondiale. Cette maladie sévit surtout en Afrique et continue d'entraver le développement social et économique de bien des manières.

Néanmoins, la lutte contre le paludisme a bénéficié d'un regain d'attention et d'appui de la communauté internationale, et cela a redonné espoir aux populations touchées. Des progrès ont été réalisés dans la recherche sur les méthodes de prévention et de traitement – ce qui s'est traduit par la fourniture de moustiquaires imprégnées d'insecticide à effet durable, par des tests de dépistage rapides ainsi que par d'autres approches de grande efficacité. Le financement de la lutte contre le paludisme s'est aussi accru, aux niveaux tant bilatéral que multilatéral, en particulier grâce au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Nous encourageons les partenaires de développement à poursuivre leurs efforts dans cette voie.

Plus important encore, il conviendrait de coopérer plus étroitement dans la région africaine afin de partager les meilleures pratiques, surtout en matière de mécanismes d'alerte pour le paludisme. Au Kenya, grâce à la politique délibérée et ciblée du Gouvernement, les objectifs nationaux de lutte contre le paludisme sont atteints plus rapidement.

Avec l'appui de nos partenaires, nous avons lancé récemment un nouveau traitement combiné à base d'artémisinine. Ce traitement est désormais dispensé gratuitement dans tous les hôpitaux publics et ceux des organisations confessionnelles. La distribution accrue de moustiquaires imprégnées d'insecticides et la mise en œuvre d'autres mesures préventives portent actuellement fruit. L'attention et l'impact seraient encore plus forts si l'on décidait de créer en Afrique des sociétés chargées de produire des moustiquaires et des médicaments contre le paludisme. Nous pensons que cela améliorerait l'accessibilité aux traitements, réduirait leur coût et créerait une capacité d'autosuffisance et d'autonomie au niveau local.

Je passe aux causes des conflits et à la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Chacun sait que le continent a connu des conflits

dévastateurs ces 20 dernières années. La fin des conflits en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire, au Burundi, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan est un grand pas en avant vers la paix générale en Afrique. D'après les rapports du Secrétaire général et le *Rapport sur la sécurité humaine*, le nombre des conflits dans le monde a baissé de 40 % au cours de ces 12 dernières années. Le fait que les conflits deviennent plus rares en général, particulièrement en Afrique, est très encourageant.

En raison de la corrélation négative entre les conflits et le développement, l'investissement, la paix et la sécurité, et le bien-être général des populations, ma délégation appelle à des efforts concertés pour régler les conflits et reconstruire les pays touchés. C'est sans aucun doute une façon de redonner espoir aux populations des pays affectés.

En outre, le Kenya demande instamment à l'Union africaine et au système des Nations Unies de s'engager plus activement dans les domaines du suivi et du règlement des conflits et de la reconstruction, en particulier en promouvant la coopération politique et technique entre le continent et les organisations sous-régionales. À cet égard, il est important de renforcer les capacités africaines de maintien de la paix.

En décembre 2006, le Kenya a accueilli le deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs. L'objectif de la Conférence visait à établir un cadre pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs et pour mettre fin à la violence et aux conflits récurrents dans l'ensemble de la région. Un pacte a été signé entre les États Membres, et il est actuellement appliqué. Nous souhaitons remercier nos partenaires, en particulier le Groupe des amis de la région des Grands Lacs, de leur appui précieux dans la préparation de la Conférence et pour faire face aux conflits dans la région, y compris leur engagement à prêter un appui continu et durable.

Nous espérons que ce débat et d'autres débats ciblés sur les besoins de développement de l'Afrique, en particulier la réunion de haut niveau sur « Les besoins de développement en Afrique : état de la mise en œuvre des différents engagements, défis et perspectives », qui devrait se tenir lors de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale – donneront un nouveau souffle aux efforts de la communauté

internationale pour aider le continent africain à faire face aux problèmes de développement, sociaux et sécuritaires.

Pour terminer, afin de centrer et de maintenir l'attention sur les besoins de développement de l'Afrique au sein du système des Nations Unies, ma délégation voudrait réitérer la demande faite au Secrétaire général de nommer un Conseiller spécial pour l'Afrique et de renforcer ce Bureau de façon appropriée.

M. Matenje (Malawi) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par les Représentants permanents du Pakistan et du Bénin au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe des États d'Afrique, respectivement.

À notre tour, nous remercions le Secrétaire général des rapports détaillés et instructifs qu'il a remis au titre des points inscrits à l'ordre du jour, ainsi que de son soutien constructif au développement de l'Afrique.

Comme nous le savons tous, le but premier du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est d'éliminer la pauvreté au moyen d'un cadre stratégique et intégré en faveur du développement, qui permette aux pays africains, tant individuellement qu'au plan collectif, de s'engager sur la voie d'une croissance et d'un développement soutenus et, ainsi, de faire cesser leur marginalisation dans la mondialisation. Bien qu'au premier chef responsables de leur propre développement économique et social, les pays africains doivent pouvoir évoluer dans un environnement économique international équitable et propice à la prospérité économique conformément aux objectifs convenus à l'échelle internationale, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous avons à ce sujet un certain nombre d'observations à faire sur la manière dont le Malawi s'emploie à atteindre les OMD.

D'après les estimations, le Malawi compte 12 millions d'habitants, avec en moyenne 5,7 personnes par foyer, le nombre des foyers étant estimé à 1,9 million. Environ 75 % de la population vit en zone rurale. Les taux de mortalité infantile et postinfantile s'élèvent à 104 et 189 pour 1 000 naissances vivantes, respectivement. Le paludisme est l'une des principales causes de mortalité et de morbidité, en particulier

parmi les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

Pour y remédier, le Gouvernement a élaboré un plan stratégique contre le paludisme pour la période 2005-2010, qui s'inspire des objectifs du Programme destiné à faire reculer le paludisme. L'exercice a réuni les principaux acteurs de la fourniture de services de santé : l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, la Banque mondiale, le Ministère britannique du développement international, l'Agency for International Development des États-Unis, l'Agence japonaise de coopération internationale, les centres de recherche et les organisations non gouvernementales.

Grâce à ce plan stratégique national, notre pays a accompli un certain nombre de progrès dans la gestion du paludisme. À ce jour, nous avons distribué aux familles quelque 5 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide. La part des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans protégés par ces moustiquaires est ainsi passée de 8 % en 2000 à 20 % en 2006. Le Malawi compte en distribuer 3 millions de plus d'ici à la fin de l'année avec le concours du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de l'initiative du Président Bush pour lutter contre le paludisme. Cela dit, le système de santé du Malawi reste en proie à une grave pénurie de personnel.

Dans le secteur agricole, le Malawi a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Nous sommes résolus à réduire de moitié la part de la population touchée par la pauvreté extrême et la faim et à améliorer son état nutritionnel à l'horizon 2015. L'agriculture étant à la base de l'économie du Malawi, ce secteur et celui de la sécurité alimentaire reçoivent les plus grosses dotations budgétaires, dont une partie sert depuis deux ans à subventionner les semences et engrais hybrides afin d'accroître la production alimentaire. Pour l'heure, le Malawi affiche des excédents alimentaires de 1,4 million de tonnes métriques par rapport aux besoins nationaux. Une partie de ces excédents est exportée vers les pays voisins de la région de l'Afrique australe.

En dépit des difficultés, le récent bilan du Malawi en matière de production alimentaire fournit des enseignements utiles sur la manière d'assurer la sécurité alimentaire en Afrique. L'un de ces enseignements tiré par les Gouvernements africains est qu'il faut prendre des décisions ambitieuses, s'agissant par exemple de subventionner les intrants agricoles,

aussi longtemps que la pauvreté extrême n'aura pas été éliminée. C'est la raison pour laquelle le Malawi maintiendra son programme de subvention tant qu'il n'aura pas atteint un niveau acceptable de sécurité.

Outre la production agricole, le Malawi accorde une grande importance à l'infrastructure dans son programme en faveur du développement durable. Il a ainsi soumis au NEPAD deux projets destinés à accroître sa productivité et son accès à la scène commerciale internationale.

Il s'agit, premièrement du projet d'interconnexion Malawi-Mozambique, qui vise à améliorer l'accès à des fournitures énergétiques diversifiées, fiables et abordables ainsi qu'à multiplier les avantages tirés par le Malawi et le Mozambique du commerce de l'énergie au niveau bilatéral et régional dans le cadre du Réseau d'interconnexion de l'Afrique australe. Ce projet se compose de trois grands volets : premièrement, construction d'une ligne de transport d'électricité reliant le réseau malawien au mozambicain, et par conséquent le Malawi au Réseau d'interconnexion de l'Afrique australe; deuxièmement, renforcement des capacités et de l'appui technique en vue de moderniser et d'étendre la vente d'électricité; et, troisièmement, remplacement de l'équipement obsolète. Financé par la Banque mondiale, ce projet va permettre d'éliminer les goulets d'étranglement qui gênent la fourniture électrique et freinent la croissance économique au Malawi depuis plusieurs années.

Le deuxième projet concerne la construction d'une voie navigable qui reliera le fleuve Shire, dans le sud du Malawi, et le fleuve Zambezi, au Mozambique, sur 238 kilomètres afin d'offrir aux importations et aux exportations du Malawi enclavé le plus court accès à la mer. Ce projet verra la mise en place d'une liaison multimodale à l'intérieur des régions australe et orientale de l'Afrique, mais aussi au-delà, ce qui renforcera la compétitivité des pays de ces régions sur les marchés internationaux. Cela entraînera également une réduction substantielle des coûts de transport des importations et exportations.

Ces deux projets répondent à l'objectif du NEPAD pour ce qui est d'affermir la croissance économique grâce à la coopération et à l'intégration des économies régionales. Ils rejoignent également le Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral et le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés, qui visent tous deux à répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des pays les

moins avancés. Le Malawi appartient à ces deux catégories.

C'est pourquoi nous prions instamment la communauté internationale de soutenir, dans le cadre du NEPAD, les deux projets d'infrastructure mis en œuvre par le Malawi pour exaucer son vœu d'offrir la prospérité à sa population. Nous pensons que la communauté internationale est tenue de veiller de toute urgence à la bonne mise en œuvre des excellentes initiatives que sont, par exemple, nos projets de fourniture électrique et de voie navigable.

Nous félicitons le secrétariat du NEPAD de son travail et le prions instamment d'intensifier son rôle de plaidoyer en faveur des OMD, de l'ouverture des marchés, de la réforme de l'aide publique au développement et de l'adoption des principes et priorités du NEPAD par les Gouvernements africains.

Avant de terminer, je tiens à signaler l'adhésion du Malawi au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Nous faisons partie des pays qui contribuent au fonds d'affection spéciale mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement afin d'appuyer le fonctionnement du Mécanisme.

Nous espérons que l'Assemblée générale décidera d'organiser une réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, tel que demandé dans la résolution 61/229.

Nous voudrions également nous associer à ceux qui ont remercié les pays développés de l'aide apportée à la mise en œuvre de l'initiative du NEPAD « L'informatique à l'école ». Le Malawi considère que les technologies de l'information occupent une place prépondérante dans le développement de l'Afrique. Nous espérons que l'initiative s'étendra à tous les pays africains dans les plus brefs délais de manière à combler le fossé numérique qui sépare l'Afrique du reste du monde et à créer de nouvelles perspectives économiques pour les jeunes Africains.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : En tout premier lieu, la délégation chinoise exprime ses condoléances à l'occasion de la disparition du Premier Ministre du Myanmar.

La délégation chinoise souscrit sans réserve à la déclaration prononcée par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous voudrions remercier le Secrétaire général pour le cinquième rapport complet sur le Nouveau

Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/62/203) et pour le rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/62/204). Nous souscrivons aux conclusions et aux recommandations qu'ils contiennent.

Depuis le lancement du NEPAD, les pays africains ont fourni des efforts gigantesques pour le mettre en œuvre. Ces dernières années, les économies africaines ont maintenu un taux de croissance sain, créant ainsi les conditions nécessaires à l'élimination de la pauvreté et à l'avènement du développement durable. Toutefois, comme le dit le Secrétaire général dans son rapport, la plupart des pays africains continuent d'être en retard dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Concernant la mise en œuvre du NEPAD pour les 12 derniers mois et le rapport sur le développement, la Chine souhaite souligner les points suivants.

Premièrement, les pays africains doivent jouer le premier rôle dans la mise en œuvre du NEPAD. Il est nécessaire d'adopter des mesures multidimensionnelles pour combler le vaste fossé qui existe entre l'aide internationale et les besoins concrets de l'Afrique. Nous devons adopter des mesures sur tous les fronts.

La communauté internationale, et les pays développés en particulier, doivent honorer leurs engagements, accroître l'aide, ouvrir les marchés, annuler la dette et assouplir les conditions auxquelles l'aide est soumise. Dans le même temps, l'aide doit être garantie dans les domaines prioritaires définis par les besoins concrets des pays africains, et la qualité de cette aide doit être améliorée. De plus, il faut aider les pays africains à renforcer leurs capacités en matière de développement de manière à améliorer leur aptitude à attirer l'investissement étranger direct et à lever eux-mêmes des fonds.

Deuxièmement, l'un des soucis principaux du NEPAD est d'aider les pays africains à tirer parti de la mondialisation de l'économie. À cette fin, les pays doivent unir leurs efforts afin de faire aboutir le plus rapidement possible les négociations du cycle de Doha. Les principaux pays développés doivent réduire radicalement les subventions agricoles, de manière à encourager l'exportation des produits africains compétitifs. Les engagements pris en faveur de l'aide au commerce doivent être véritablement honorés pour aider les pays africains à améliorer leur capacité de participer au commerce international.

Troisièmement, la coopération Sud-Sud doit être encore renforcée. Complément positif de la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud offre un potentiel immense. Continent comptant le plus grand nombre de pays en développement, l'Afrique doit jouer un rôle plus important dans la coopération Sud-Sud.

Depuis des décennies, la Chine et les pays africains ont des relations basées sur la sincérité et sur l'entraide et ils ont ainsi obtenu des résultats remarquables, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en s'appuyant sur les principes de l'égalité et de la recherche d'avantages mutuels. La Chine soutient activement la mise en œuvre du NEPAD par les pays africains. Le Forum de coopération Chine-Afrique, créé en 2000, a pour objectif, comme le NEPAD, non seulement de promouvoir une coopération mutuellement bénéfique et un développement commun, mais également de favoriser les mêmes domaines de priorité.

Lors du Sommet du Forum de coopération Chine-Afrique, tenu à Beijing l'an dernier, le Président Hu Jintao a annoncé, au nom du Gouvernement chinois, huit mesures politiques visant à renforcer la coopération concrète entre la Chine et l'Afrique et à soutenir le développement des pays africains. Ces mesures prévoient notamment d'accroître l'aide à l'Afrique en offrant des prêts et des crédits-acheteurs à l'exportation à des taux préférentiels, de mettre en place un fonds Chine-Afrique pour le développement, d'aider à la construction du centre de conférence de l'Union africaine, d'annuler la dette de certains pays africains, d'assurer un accès en franchise de droits aux produits de certains pays africains, de mettre en place des zones de coopération économique et commerciale et de renforcer la coopération entre la Chine et l'Afrique dans des domaines tels que le développement des ressources humaines, l'agriculture, la santé et l'éducation.

En marge du débat général de la présente session de l'Assemblée générale, le Ministre des affaires étrangères de la Chine et plusieurs dizaines de ses homologues africains ont tenu leur premier dialogue politique, à l'issue duquel ils ont publié une déclaration. Cette rencontre a été un succès retentissant et elle a permis aux ministres des affaires étrangères d'échanger leurs vues sur la mise en œuvre des accords issus du Sommet de Beijing. La Chine renforcera sans cesse sa coopération avec les pays africains sur la base de la sincérité et de l'amitié, de la consultation sur un

pied d'égalité, de l'efficacité, du pragmatisme, de l'avantage mutuel et de l'intérêt de tous.

L'Organisation des Nations Unies a la lourde responsabilité de maintenir la paix et la sécurité mondiales. Pour que l'ONU s'acquitte avec succès de cette noble mission, elle a besoin de la confiance et du soutien de ses États Membres et de l'aide des organisations régionales et sous-régionales. Elle doit aussi déployer des efforts inlassables et explorer des voies novatrices et créatives.

La Chine estime que la diplomatie préventive devrait se voir accorder une haute priorité s'agissant de s'attaquer aux causes des conflits et de promouvoir une paix et un développement durables en Afrique. L'histoire nous a montré que la prévention des crises et des conflits est bien plus efficace que les mesures palliatives prises après coup. Ces cinq dernières années, l'ONU a consacré plus de 18 milliards de dollars au maintien de la paix. Une prévention efficace ne permettra pas seulement de réduire fortement les dépenses en matière de maintien de la paix, mais aussi de sauver un grand nombre de personnes du fléau de la guerre.

Pour prévenir et régler les conflits en Afrique, il est indispensable d'en identifier les causes. La plupart des conflits armés sur le continent africain trouvent leur origine dans la pauvreté et le sous-développement. Ce n'est qu'en s'attaquant aux causes profondes des conflits, en particulier aux questions de développement, que nous pourrions reprendre l'initiative en matière de prévention des conflits et améliorer véritablement l'efficacité des efforts de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous estimons également que la coordination et la coopération entre l'ONU et les organisations régionales devraient être fortement renforcées. L'Union africaine, mettant à profit son expérience en matière de prévention et de règlement des conflits en Afrique, a ces dernières années joué un rôle de plus en plus important, réagissant au nom de la communauté internationale aux conflits africains.

D'une part, l'ONU doit continuer d'accroître sa coopération avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, afin d'utiliser pleinement le système d'alerte rapide de ce dernier et les capacités de maintien de la paix de l'Afrique. D'autre part, elle doit aider, de manières diverses, l'Union africaine à renforcer ses capacités.

Malgré la distance qui nous sépare, la Chine et l'Afrique ont toujours entretenu des relations amicales. La Chine considère l'Afrique comme un acteur important dans nos efforts conjoints pour préserver la paix mondiale et rechercher le développement général. Nous apprécions à leur juste valeur les résultats obtenus par les pays africains s'agissant de régler leurs problèmes en unissant leurs efforts, avec le soutien de la communauté internationale. Nous continuerons d'aider les pays africains alors qu'ils s'emploient à obtenir de meilleurs résultats dans les domaines de la sécurité et du développement. La Chine jouera le rôle qui lui revient dans ce processus.

M. Cho Hyun (République de Corée) (*parle en anglais*): Au nom de ma délégation, je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/62/2003). Le rapport nous donne une excellente occasion d'examiner les réalisations des pays africains jusqu'à présent, de voir la manière dont ils doivent orienter leurs processus de développement et de voir ce que les autres pays peuvent faire pour les aider à atteindre les objectifs pour le développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Si nous regardons en arrière, alors que nous sommes à mi-chemin de l'échéance en 2015, nous pouvons constater que des progrès considérables ont été réalisés pour atteindre les OMD. Toutefois, comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, les progrès sont lents et inégaux. Malheureusement, la plupart des pays africains ne sont pas encore en voie d'atteindre la majorité des OMD. Nous comprenons tous que les OMD ne seront pas véritablement atteints si les États africains n'atteignent pas leurs objectifs.

Ma délégation estime que ce qui est nécessaire pour stimuler la croissance et le développement en Afrique, c'est une combinaison de l'engagement africain et du soutien international. Le NEPAD, vision collective et cadre de développement stratégique pour l'Afrique, représente la volonté des Africains d'atteindre au développement. Ma délégation se félicite des efforts assidus des pays africains dans la mise en œuvre du Partenariat. Nous sommes satisfaits des progrès accomplis s'agissant de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, des technologies de l'information et de la communication et d'autres domaines

importants, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport.

Parallèlement, la communauté internationale a soutenu le NEPAD à travers plusieurs actions et initiatives internationales. Par ailleurs, le système des Nations Unies s'est tenu fermement comme un pilier important du soutien international au NEPAD. En particulier, ma délégation appuie et se félicite de l'initiative du Secrétaire général visant à lancer le Groupe de pilotage pour l'Afrique, qui servira d'outil central de l'ONU dans le développement africain.

Ma délégation estime que le Mécanisme d'évaluation intra-africaine est essentiel pour établir une responsabilité commune dans l'action en faveur d'une bonne gouvernance économique, politique et des entreprises et en faveur du respect des droits de l'homme. Par conséquent, bien que le processus ait été lent, il est encourageant de constater qu'au mois de juin 2007, 26 pays faisaient partie du Mécanisme d'évaluation, représentant près de 75 % de l'ensemble de la population africaine. Nous espérons que ce processus d'adhésion sera accéléré, aidant ainsi le NEPAD à être plus efficace grâce à une synergie accrue.

Alors que nous constatons des progrès encourageants sur l'allègement de la dette, nous reconnaissons également qu'une exécution plus ponctuelle et fidèle des engagements en matière d'aide publique au développement en faveur de l'Afrique est nécessaire. Comme indiqué dans l'Initiative de la Corée pour le développement de l'Afrique, la République de Corée est en train d'augmenter considérablement son aide générale au développement octroyée à l'Afrique d'ici à 2008.

En même temps, en tirant les enseignements de notre propre histoire en matière de développement, nous mettons l'accent non seulement sur l'accroissement de l'ampleur de notre aide, mais aussi sur le partage concret de notre expérience avec les États africains. Le Forum Corée-Afrique, lancé en novembre dernier en tant qu'organe de consultation régulière, constituera une bonne occasion de partager notre expérience.

Nous soutenons aussi l'appropriation par l'Afrique de son propre développement et, à cette fin, nous coopérons avec les organisations régionales africaines comme l'Union africaine et le NEPAD. Nous coopérerons d'autre part étroitement avec les

institutions internationales et les autres donateurs pour améliorer l'efficacité de l'aide.

Le commerce est reconnu de longue date comme le moteur du développement. À cet égard, nous soutenons énergiquement la reprise et la conclusion rapides du cycle de Doha pour le développement dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Mon gouvernement soutient aussi l'aide au commerce, en particulier pour l'Afrique, qui groupe plus des deux tiers des pays les moins avancés. À cette fin, la République de Corée étend aux pays les moins avancés un accès exempt de taxes et de quotas. Nous augmenterons aussi notre contribution au Cadre intégré pour les pays les moins avancés et étendrons notre programme de formation aux règles et règlements de l'OMC.

Si la fracture numérique continue à s'élargir, elle peut devenir un obstacle sérieux qui empêche les pays en développement de participer aux systèmes commerciaux internationaux qui dépendent de plus en plus des technologies de l'information et de la communication. Comme nous nous y sommes engagés dans l'Initiative de la Corée pour le développement de l'Afrique, la République de Corée va travailler avec ses partenaires africains à réduire la fracture numérique en partageant nos technologies et savoir-faire.

À cet égard, je souhaiterais souligner l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire comme compléments au partenariat Nord-Sud. Ma délégation appuie par conséquent les efforts des pays africains visant à intensifier et accroître la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour promouvoir la croissance et le développement dans la région.

Une paix et une stabilité durables sont des conditions préalables au développement durable. Il est encourageant de constater les progrès significatifs réalisés récemment pour atteindre la paix et la stabilité en Afrique. Ma délégation soutient pleinement l'objectif d'atteindre une Afrique exempte de conflits en 2010. La République de Corée continuera de soutenir les activités de consolidation de la paix après un conflit dans le cadre de l'ONU et à travers d'autres formes de coopération internationale.

Nous nous félicitons également de l'initiative de l'ONU visant à éradiquer les pandémies, dont le paludisme et le VIH/sida. Trop de vies africaines, en particulier parmi les jeunes générations, sont perdues à cause d'épidémies. Ces jeunes générations représentent

l'avenir de l'Afrique. Au-delà de l'effroyable bilan en vies humaines, ces maladies sapent également les activités de développement. La République de Corée soutiendra fermement les efforts internationaux visant à éradiquer ces pandémies en Afrique.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, le développement africain ne se réalisera pas grâce aux efforts d'un seul acteur. Il nécessite bien plutôt un effort conjoint des États africains, de la communauté internationale et de l'ONU. La République de Corée, de concert avec les autres partenaires de développement, sera aux côtés des pays africains pour accélérer la croissance et pour atteindre les OMD.

M. Carmon (Israël) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais féliciter M. Srgjan Kerim pour l'habileté avec laquelle il préside l'Assemblée générale et pour la convocation de cet important débat conjoint.

Israël accueille avec satisfaction le cinquième rapport complet du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/62/203). Le rapport examine les mesures prises par la communauté internationale pour aider les États africains à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et à mettre en œuvre des projets et programmes du NEPAD.

Israël tient à réaffirmer son ferme appui aux initiatives de développement et aux principes de l'Union africaine. L'existence d'une initiative conçue, dirigée et gérée par l'Union africaine est un exemple remarquable de l'efficacité des initiatives et de la coopération à l'échelle régionale. En maintenant un juste équilibre entre les principes de responsabilité, de solidarité et de partenariat, le NEPAD a augmenté les possibilités de progrès et de prospérité du continent africain.

À cet égard, nous nous félicitons de l'adhésion, à ce jour, de 26 pays africains au Mécanisme d'évaluation intra-africaine, qui témoigne du véritable souhait de ces pays africains de tenir les promesses du NEPAD : bonne gouvernance, démocratie, paix et sécurité, respect des droits de l'homme et gestion économique saine. Ensemble, ces États représentent 75 % de la population totale du continent. Israël encourage les pays qui n'ont pas encore adhéré au Mécanisme d'envisager de le faire prochainement. De même, il convient de faciliter la pleine mobilisation

des ressources africaines, étant donné que le succès du NEPAD en dépend largement.

Israël se félicite également de l'engagement pris par le système des Nations Unies de renforcer la collaboration et la coordination entre ses entités, afin de fournir l'appui nécessaire pour la mise en œuvre efficace du NEPAD. Par ailleurs, Israël approuve les recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport.

Israël a toujours accordé une grande priorité à ses relations avec l'Afrique. Dès la fin des années 50, alors qu'il était lui-même un pays en développement, Israël a essayé d'établir des partenariats de développement avec les nouveaux États indépendants d'Afrique subsaharienne. En effet, dans le courant de cette année, à l'occasion de la Journée de l'Afrique, Israël a célébré le cinquantième anniversaire de ses relations avec l'Afrique lors d'une cérémonie spéciale destinée à fêter et à promouvoir les relations entre Israël et l'Afrique, en accordant une attention particulière aux partenariats pour le développement.

Compte tenu de cette longue histoire de coopération en Afrique et de la tradition ininterrompue d'amitié et de solidarité qui l'unit à elle, Israël offre, pour aider le NEPAD et les États africains, son expérience et son savoir-faire spécialisé par l'intermédiaire de MASHAV, le Centre pour la coopération internationale du Ministère des affaires étrangères. Ainsi, Israël partage son savoir-faire dans des domaines tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes, l'éducation et la santé, par la voie bilatérale ou avec la participation des programmes et fonds de développement des Nations Unies.

On peut mesurer l'incidence de MASHAV par le fait que l'année dernière, 568 stagiaires africains originaires de 33 pays ont participé à 112 cours différents en Israël, dans des domaines tels que l'agriculture, le développement à l'échelle locale, l'éducation, la médecine et la santé publique, les sciences et les technologies, ainsi que les petites entreprises. Par ailleurs, 688 autres stagiaires africains ont participé à des cours sur place dans 13 États africains. Israël a envoyé 20 experts pour des missions de consultance de courte et longue durée dans neuf pays du continent africain.

Outre l'aide bilatérale et les programmes de formation, Israël appuie activement des initiatives internationales telles que les programmes de

l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et le programme de réduction de la dette de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Israël a déjà effacé la dette de plusieurs pays africains et continuera d'envisager un allègement supplémentaire de la dette d'autres pays africains, dans la mesure où ses ressources le lui permettent.

La pandémie de paludisme en Afrique, qui, d'après les estimations, cause chaque jour la mort de 3 000 nourrissons et enfants, est une tragédie aux dimensions encore inégalées. Le paludisme est une maladie que l'on peut guérir, et la solution consiste à renforcer les infrastructures médicales et de santé publique en Afrique. Israël a fait tout ce qui était en son pouvoir à ce sujet, notamment pour remédier au manque de ressources humaines pour la santé.

Pour lutter contre le VIH/sida en Afrique, des cours spécialement conçus pour le personnel médical local ont été organisés en Israël, avec la participation de plus de 27 docteurs et infirmiers africains. Les équipes de soins de santé comprenaient également des travailleurs sociaux et des médiateurs culturels, qui fournissent souvent des soins et luttent contre le suivi irrégulier des traitements médicaux. La formation couvre des sujets tels que la résistance aux médicaments contre le sida et le sida chez les enfants. Par ailleurs, une structure hiérarchique précise est établie au sein de chaque équipe.

S'agissant de la santé publique, Israël propose l'élaboration d'un concept de centre de santé local, inspiré d'un modèle israélien appelé *Tipat Halav*, qui signifie littéralement « goutte de lait ». En Israël, ces cliniques ont contribué à réduire la mortalité infantile, ainsi que la morbidité et la mortalité maternelles et se sont avérées être un outil efficace pour l'éducation à la santé de la mère et de l'enfant. Le programme est transposable et peut être largement mis en œuvre. Dans le droit fil du projet que je viens de mentionner, une clinique de soins de santé prénataux et un service d'urgence ont déjà été créés au Ghana.

Israël organise également des missions pour la prévention de la cécité et la fourniture de soins oculaires dans des pays partenaires africains qui ne disposent que d'installations limitées pour le traitement des yeux. Ces missions, composées d'équipes de deux ou trois ophtalmologues israéliens, se rendent dans des cliniques ou hôpitaux locaux. Ces équipes israéliennes en mission procèdent à des centaines d'opérations chirurgicales, en collaboration avec le personnel local,

ce qui permet à de nombreux patients de retrouver la vue. Des ophtalmologues israéliens forment également le personnel local, et des équipements et fournitures ophtalmologiques sont fournis gratuitement par le Gouvernement israélien.

Il a été signalé que, bien que nous soyons arrivés à mi-parcours de l'horizon 2015, date butoir de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la réalité montre malheureusement que bon nombre des pays africains sont loin de parvenir à réaliser la plupart des objectifs, sinon tous. En adoptant le NEPAD, qui est fondé sur les OMD, les pays africains ont inscrit les OMD au cœur de leurs objectifs prioritaires en matière de développement.

Étant donné que la réalisation des OMD est fortement liée aux transferts de technologie et à la coopération technique, Israël accroît sa contribution au développement et continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir à cet égard, comme il l'a fait au cours des 40 dernières années. Israël est sur le point d'établir de nouveaux partenariats innovants et de renforcer ses relations avec les États Membres et les fonds et programmes des Nations Unies dans ces domaines.

Pour sa part, Israël fait partie d'un groupe de pays partageant la même vision, qui cherchent des moyens de collaborer dans le cadre d'initiatives visant à promouvoir le transfert de technologies en vue du développement durable et dans des domaines tels que l'agriculture, l'eau, les énergies renouvelables et les ressources naturelles. À cette fin, nous espérons que la Deuxième Commission pourra adopter au cours de la présente session une résolution sur les technologies agricoles en faveur du développement.

Bien que pour certains, l'aide accordée par Israël à l'Afrique puisse paraître plutôt modeste, il convient de préciser qu'Israël, pays comptant à peine 7 millions de citoyens et supportant de lourdes charges financières en raison de la nécessité de défendre son existence, verse à l'Afrique une contribution par habitant qui est parmi les plus importantes au monde. Animés d'une amitié durable, nous sommes déterminés à collaborer avec les pays africains pour tirer parti de l'élan imprimé par le NEPAD et à parvenir au résultat promis.

Nous le faisons parce que nous sommes convaincus que les difficultés auxquelles se heurte l'Afrique relèvent de notre responsabilité collective et parce que cela fait partie intégrante de nos traditions morales et de l'éthique juive. Nous le faisons parce que

nous sommes convaincus des capacités de l'Afrique et de son peuple, ainsi que de l'importance du partenariat et des relations de bon voisinage. Et nous le faisons parce que nous pensons qu'il faut honorer nos engagements.

M. Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : La présente séance qui arrive à point nommé donne aux États Membres la possibilité de se pencher sur des questions pertinentes non seulement pour l'Afrique, mais pour la communauté internationale tout entière.

Les besoins et les intérêts de l'Afrique sont primordiaux dans cette Organisation et doivent être traités comme tels. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) s'inscrit dans notre action collective face à ces besoins et intérêts. Nous pensons qu'il aide le continent à sortir des nombreuses années de luttes sociales et économiques qui ont anéanti ses plus grands espoirs.

L'engagement de la communauté internationale à soutenir l'Afrique et le NEPAD est étroitement associé à la réalisation des promesses faites par les donateurs lors des sommets et des conférences internationaux. Nous soulignons de nouveau que tout doit être mis en œuvre pour honorer les engagements pris dans le cadre des dispositifs bilatéraux et multilatéraux liés au NEPAD.

Notre succès ne se mesurera ni au nombre ni à l'importance de nos promesses, mais à l'appui concret que nous fournissons aux sociétés et aux gouvernements africains résolus à éliminer les obstacles à la paix et au développement.

Dans l'appui que nous fournissons par l'intermédiaire du NEPAD ou par d'autres moyens, nous devons maintenir et concrétiser une idée fondamentale : il ne faut pas seulement former un partenariat pour l'Afrique; il faut devenir le partenaire de l'Afrique. C'est précisément l'idée sur laquelle repose l'essentiel de la coopération du Brésil avec les pays africains dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'agriculture, la science et la technologie, et l'énergie.

Dans le cadre des projets de lutte contre le VIH/sida, le Brésil a fait don de médicaments indispensables à cinq pays et prévoit d'étendre ces dons à d'autres pays. Mais surtout, nous regroupons et coordonnons un réseau international de coopération technique destiné à faciliter le transfert de technologie

pour la production de médicaments antirétroviraux en Afrique.

Ces cinq dernières années, quelque 3 000 étudiants venus de 18 pays africains ont suivi des programmes d'étude gratuits de deuxième et troisième cycles dans des universités brésiliennes. En aidant ainsi à former des cadres qualifiés, nous espérons contribuer au développement socioéconomique durable de l'Afrique.

Au Ghana, nous avons ouvert le premier bureau étranger de l'EMBRAPA, société de recherche agricole qui est au cœur de la révolution agricole qu'a connue le Brésil ces dernières décennies. Le Brésil et ses partenaires africains travailleront sur des projets concernant les cultures de grande importance pour de nombreux pays de la région, comme les fruits tropicaux, le coton, le riz, les noix de cajou et le manioc. Nous avons des raisons de penser que les enseignements tirés de l'expérience du Brésil peuvent être utiles pour redresser, développer et renforcer un secteur économique crucial pour de nombreux pays du continent.

Dans un domaine connexe, le Brésil propose de coopérer à la production de sources d'énergie propres et renouvelables : l'éthanol et le biodiesel. Dans de nombreuses parties de l'Afrique, le sol et les conditions climatiques se prêtent à la production de ces combustibles. L'impact socioéconomique potentiel d'une telle coopération est énorme et extrêmement positif.

Ce sont là quelques-unes des initiatives que le Brésil a prises avec les gouvernements africains. Mais la constitution d'un partenariat avec l'Afrique demande plus encore. Il faut s'employer avec résolution et persévérance à mieux adapter le système multilatéral aux intérêts et aux besoins de l'Afrique.

La conclusion fructueuse du Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le renforcement d'organes comme le Conseil économique et social, une réforme constructive du Conseil de sécurité et la revitalisation de l'Assemblée générale sont autant de dossiers sur lesquels le Brésil travaille déjà avec les pays africains. Nous sommes entièrement disposés à intensifier notre coopération à ces projets cruciaux. Leur succès aidera à créer un terrain sûr et solide sur lequel fonder le développement et la paix en Afrique et profitera donc à l'ensemble de la communauté internationale.

Ces deux éléments, l'appui durable et une plus grande réactivité au niveau multilatéral, constituent l'essentiel du message que le Président Lula a communiqué aux dirigeants africains lors de ses voyages officiels sur le continent, dont le dernier en date s'est d'ailleurs achevé aujourd'hui. C'est le message que j'ai reçu pour instruction de communiquer lors de mes échanges avec les délégations de tous les États Membres, africains et autres. Mais c'est surtout le message que le Brésil essayera de traduire en actes dans toutes les initiatives de l'ONU concernant l'Afrique. Ma délégation ne doute pas que l'Assemblée entendra cet appel.

M. Abdulatif (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Pour commencer, ma délégation souhaite s'associer aux déclarations faites par le Bénin au nom du Groupe des États africains et par le représentant du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de ses rapports sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/62/203) et sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/62/204).

Comme l'Assemblée le sait, l'Afrique est le continent le plus touché par les guerres, les conflits, la pauvreté, le sous-développement, l'analphabétisme, la malnutrition et la propagation de maladies meurtrières comme le sida, le paludisme et la tuberculose. La vie de millions d'Africains s'en trouve menacée, alors que le continent est riche et que toutes ses ressources ne sont pas exploitées.

La solution des principaux problèmes de développement en Afrique réside dans la pleine réalisation d'un partenariat véritablement international pour le développement, dans lequel la communauté internationale honore ses engagements et les pays développés appuient le développement en Afrique en formulant des programmes d'action concrets pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

De leur côté, les pays africains doivent continuer à prendre des mesures pour exécuter les différents projets et programmes dans le cadre du Nouveau Partenariat. Mon pays estime que, parallèlement aux annulations de la dette, il faudrait faire plus d'efforts pour atteindre l'objectif de l'aide publique au développement offerte pour l'Afrique, aussi bien qu'appuyer les structures économiques et les exportations de l'Afrique, et faciliter l'accès de ses

produits d'exportation aux marchés internationaux afin que le continent puisse participer au commerce international.

L'aide accordée jusqu'à présent pour faire reculer le paludisme est inférieure aux objectifs en raison du manque de fonds et de compétences spécialisées, de la faiblesse des infrastructures sanitaires et parce que les produits ne sont pas conformes aux normes. L'appui international a lui aussi été insuffisant pour donner plus de force et rendre plus productive l'initiative du Partenariat pour le développement durable de l'Afrique.

Mon pays souligne à nouveau que nous devrions coopérer à l'intégration du NEPAD dans les structures et les institutions de l'Union africaine de façon à unir nos forces en évitant que les activités ne se chevauchent. Il est capital de renforcer la coopération entre l'Union africaine et l'ONU, car le continent pourra profiter de l'expérience et des compétences spécialisées de l'ONU en matière de maintien de la paix et de stabilisation pour mieux se consacrer au développement durable et à la paix.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents qui ont remercié le Secrétaire général pour ses rapports exhaustifs sur les questions à l'examen.

Nous nous associons aux déclarations faites par le Bénin et le Pakistan au nom du Groupe des États d'Afrique et du Groupe des 77 et de la Chine, respectivement.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a été adopté par les dirigeants africains en tant que cadre stratégique pour le développement, dont l'objectif est de relever la kyrielle de défis qui se présentent au continent et à sa population. Les dirigeants africains ont reconnu que la pauvreté croissante, le sous-développement et la marginalisation continue exigeaient des Africains qu'ils prennent l'initiative d'une nouvelle intervention radicale. Aussi le NEPAD a-t-il été conçu comme une plateforme pour relever ces défis et soutenir la renaissance de l'Afrique.

Le Ghana et l'Afrique peuvent démontrer que la communauté internationale est un partenaire fidèle dans les efforts de développement de notre continent. L'appui offert par nos partenaires de développement et par la communauté internationale dans son ensemble à de nombreuses activités traduit leur ferme volonté

d'aider les pays africains à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Il est établi que la pauvreté a, d'une manière générale, diminué dans certains pays depuis 1990, et que des progrès ont également été réalisés dans d'autres domaines du développement humain, tels que l'accès à l'éducation et la réduction de la mortalité infantile. Mais, on le voit, les progrès ont été plutôt lents et irréguliers, et dans la plupart des cas, ils n'ont pas été à la hauteur des promesses. Nombreux sont les pays d'Afrique qui se battent encore pour atteindre l'objectif qui consiste à réduire la pauvreté et la faim. Même dans des pays qui ont connu des améliorations substantielles, il existe encore des groupes pris au piège de l'extrême pauvreté.

Outre l'attachement démontré par les pays africains aux idéaux consacrés par le NEPAD, il existe des signes tangibles de la détermination de nombreux pays à prendre en main leur propre programme de développement. Cependant, on ne saurait sous-estimer l'importance d'un partenariat mondial fort pour accompagner le développement de l'Afrique, tant il est vrai que les besoins fondamentaux des pays africains ne peuvent être satisfaits uniquement par une action nationale ou régionale. Les préoccupations suscitées par la dette extérieure, les changements climatiques, la politique commerciale mondiale, la technologie et le financement du développement ne peuvent être dissipées efficacement qu'à l'échelon planétaire.

Au cours de l'année écoulée, l'on est parvenu à élargir et à approfondir l'allègement de la dette, par l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), complétées par un allègement de la dette bilatérale par les pays du Groupe des Huit et d'autres donateurs. Mais en dépit de la diminution du volume de la dette par rapport au produit national brut, les obligations totales au titre du service de la dette demeurent pratiquement inchangées, passant de 4,2 % en 2005 à 4,1 % en 2006, en raison d'une hausse des taux d'intérêt. Le poids de la dette limite les dépenses publiques et, en fin de compte, freine la croissance et la génération d'emplois.

Cela soulève la question de l'aide supplémentaire, censée être une composante clef de l'Initiative PPTE. Pourtant, l'aide publique au développement (APD) a diminué. D'après certaines sources, les niveaux actuels et envisagés d'APD sont loin de concrétiser la promesse faite par le Groupe des Huit de doubler son aide à

l'Afrique d'ici 2010, même si l'on inclut l'allègement de la dette.

Dans son rapport, le Secrétaire général dit en outre se soucier de la capacité de l'Association internationale de développement et du Fonds africain de développement, qui doit leur permettre de continuer à accorder de nouveaux dons et des prêts à des taux abordables. Le rapport note qu'en mai 2007, les engagements pris par les pays donateurs correspondaient à moins de la moitié des 10 milliards de dollars additionnels dont avaient besoin les deux organismes entre 2006 et 2016. Le rapport indique que ce problème nécessite une attention urgente.

S'agissant de la prévention du paludisme, nous saluons l'augmentation des fonds internationaux à la suite de la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En outre, les engagements annoncés récemment par des donateurs ont ravivé nos espoirs qu'un financement accru sera disponible pour lutter contre le paludisme, grande cause de mortalité à long terme sur le continent.

Mais, dit-on, charité bien ordonnée commence par soi-même. Ainsi, tout en invitant la communauté internationale à en faire plus, il appartient aux dirigeants africains de continuer, de leur côté, de mettre en place des politiques prudentes qui permettront de mobiliser des ressources internes plus importantes et d'attirer les investissements étrangers, tout en faisant bon usage des ressources libérées par l'allègement de la dette, entre autres.

Le Ghana, lors de sa contribution au débat de l'an dernier, avait dit attendre avec impatience le jour où un rapport du Secrétaire général réservera une place de choix à des informations sur les progrès de l'Afrique en matière d'économie, de finances, de développement et de technologie, ainsi que de progrès économiques, sans faire autant mention des conflits. Nous n'en sommes pas là, mais la situation sur le terrain est rassurante et indique que l'on accomplit peu à peu des progrès sur plusieurs fronts.

Aujourd'hui, l'Afrique est en proie à un nombre bien moindre de conflits qu'elle l'était il y a une décennie. La Sierra Leone et le Libéria constituent des succès. Des difficultés subsistent, notamment la crise au Darfour, dont le règlement doit continuer d'être prioritaire pour l'ONU.

L'amélioration de l'efficacité et de la disposition de la communauté internationale, y compris des pays

africains eux-mêmes, à réagir aux conflits grâce au maintien de la paix, a beaucoup contribué à circonscrire des conflits violents. Il convient également de mentionner que l'amélioration de la situation sécuritaire est en grande partie imputable à l'Afrique. L'architecture de l'Union africaine en matière de paix et de sécurité, et les mécanismes de gestion des conflits des organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA), sont les piliers sur lesquels reposent la paix et la sécurité sur le continent.

Mais une bonne partie de tous ces efforts ne portera que peu de fruits si les pays africains et leurs populations ne continuent pas à faire montre de leur adhésion à ces idéaux. Nous devons en faire plus de notre côté pour instaurer un environnement propice au développement du continent.

M. Natama (Burkina Faso) : Je voudrais tout d'abord saluer la manière dont le Président et les autres membres du Bureau dirigent les travaux de la présente session. Ma délégation tient à renouveler sa disponibilité à apporter au Président son entière collaboration dans l'accomplissement de sa mission.

Je voudrais ensuite remercier le Secrétariat pour la pertinence des rapports (A/62/203, A/62/204 et A/62/321) soumis à notre examen, et dont la concision et la précision en rendent l'exploitation facile.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration faite par le Bénin au nom du Groupe des États d'Afrique et à celle du Pakistan faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine, mais souhaiterait faire quelques observations et commentaires sur le sujet du jour.

La présente session de l'Assemblée générale se tient à mi-parcours de l'horizon 2015, date butoir de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dont la mise en œuvre sur le continent africain s'accompagne de celle des projets du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

En effet, au lendemain de la conférence des Nations Unies ayant produit la Déclaration du Millénaire adoptée le 8 septembre 2000, les chefs d'État africains désireux d'appliquer les principes de la bonne gouvernance politique et économique et de se donner des chances de réaliser des progrès sur la voie du développement ont conçu un cadre stratégique de

développement soutenu par une vision collective définie à l'échelle du continent africain. Cette vision et ce cadre stratégique constituent la matrice du NEPAD dont l'objectif global est d'accélérer la croissance économique soutenue et le développement durable de l'Afrique et, partant, de contribuer, entre autres, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans cette partie du monde.

La nécessité de la pratique de la bonne gouvernance comme moyen d'une meilleure gestion de la cité et des affaires publiques a été clairement exprimée, par S. E. M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, lors du Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague en mars 1995, en ces termes :

« La bonne gouvernance doit être comprise à la fois comme un moyen et un objectif de développement garantissant la participation populaire, la stabilité politique, le développement institutionnel et le respect des droits de l'homme ».

C'est dans la logique de cette pensée que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), lors de sa trente-huitième session ordinaire tenue, le 8 juillet 2002, à Durban, en Afrique du sud, a adopté une Déclaration sur la gouvernance politique, économique, démocratique et des entreprises (AHG/235 (XXXVIII)), dont le préambule est la marque achevée de cette acceptation avec, en sus, la mise en place du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Toutes ces initiatives des dirigeants africains constituent des jalons importants d'un engagement réel pour un nouveau départ du continent, dont la matérialisation est aujourd'hui faite par l'adhésion spontanée et volontaire de 27 pays au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Je dis bien 27, parce que depuis ce matin, on parle de 26. Djibouti a été le vingt-septième pays à signer le mémorandum d'entente d'adhésion au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

C'est le lieu ici de souligner que, pour mon pays qui adhère à ce Mécanisme, l'évaluation par les pairs est un outil indispensable de développement si l'on tient compte de l'impact considérable qu'elle aura sur le renforcement des capacités institutionnelles, politiques et économiques de nos États. Nul doute que la réalisation aujourd'hui achevée des évaluations du Ghana, du Rwanda, du Kenya, de l'Algérie et de l'Afrique du Sud représente la preuve irréfutable de la

volonté des États africains d'établir un environnement sain et propice de gestion transparente.

Sur les progrès en cours, il convient de mentionner également le démarrage du processus d'autoévaluation de mon pays, intervenu il y a de cela trois semaines avec la perspective de mener le processus d'évaluation par les pairs à son terme dans le courant du premier semestre de l'année 2008.

En adoptant le NEPAD dont les objectifs sectoriels sont bâtis autour des objectifs du Millénaire pour le développement, les pays africains ont mis lesdits objectifs au cœur même de leurs programmes de développement et de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté. Dès lors, la croissance économique de l'Afrique recherchée dans le cadre du NEPAD ne constitue plus simplement une condition de réduction de la pauvreté, elle doit apparaître aussi comme le résultat de la réduction de la pauvreté. Dans ce sens, cette croissance économique susceptible de contribuer à l'élimination de la pauvreté repose sur une dynamique accrue du secteur privé, avec le libre-échange comme moteur.

Toutefois, les nombreux déséquilibres macroéconomiques qui prévalent dans les États africains, du fait de tendances économiques défavorables observées à l'échelle mondiale, invitent à insister sur le rôle crucial que l'accroissement de l'aide et l'allègement de la dette peuvent jouer dans l'amélioration du niveau de vie de millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique.

C'est pourquoi, dès le début, dans la vision du NEPAD centrée autour de l'idée du partenariat, les dirigeants africains ont affirmé le besoin pour l'Afrique, afin que la mondialisation soit profitable à tous de façon équitable, de créer avec le reste du monde un nouvel élan de solidarité dans le but de bâtir un avenir commun à l'humanité fondé sur la condition que nous partageons en tant qu'êtres humains, dans toute sa diversité.

Il s'agit là, d'un appel aux partenariats du continent à faire un effort pour produire des politiques et des mesures, à l'échelon mondial, qui correspondent non seulement aux besoins des pays africains, mais qui soient formulées également et appliquées avec leur participation effective.

Au moment où nous voulons faire le bilan à mi-parcours de l'horizon 2015, c'est peu de dire que l'Afrique est à la traîne quant à la réalisation de la

majorité, sinon de la totalité, des OMD. Certes, les Africains, malgré les progrès enregistrés ces dernières années par le continent dans de nombreux domaines, ont une responsabilité dans la situation qui caractérise leur continent. Cependant, celle de la communauté internationale ne saurait non plus être occultée. En cela, nous apprécions la franchise des rapports du Secrétariat, qui ont souligné avec éloquence la défaillance constatée au niveau des partenaires de l'Afrique en ce qui concerne le respect de leurs engagements à appuyer la mise en œuvre du NEPAD.

Ma délégation est d'avis avec le rapport du Secrétaire général quant aux problèmes et contraintes que rencontre la mise en œuvre du NEPAD, et en particulier la question de la faiblesse des capacités institutionnelles, pour planifier et exécuter les programmes de développement aux niveaux national et régional, ainsi que la problématique de l'insuffisance des ressources.

Toutefois, dans l'esprit du nouveau Partenariat, le principe de la responsabilité collective de tous les pays du continent devrait prévaloir dans la résolution de ces problèmes. C'est dans ce sens que mon pays, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), va accueillir, du 24 au 26 de ce mois, le septième Forum sur la gouvernance en Afrique, autour du thème « Bâtir un État capable en Afrique ».

À propos des ressources, l'idée d'asseoir des sources propres de financement du NEPAD, provenant des pays africains eux-mêmes, connaît un début de mise en œuvre, et son succès pourrait susciter plus facilement l'appui des partenaires de développement.

Quant à la mobilisation de la communauté internationale, jusque-là jugée timide dans les rapports du Secrétariat, il est souhaitable qu'elle évolue au rythme des efforts et du sérieux dont font preuve les responsables africains. L'Afrique attend, par ailleurs, l'appui de la communauté internationale dans le domaine combien crucial de l'accès aux marchés des pays du Nord. Dans cet ordre d'idées, il est souhaitable que les accords commerciaux multilatéraux, notamment, le Cycle de négociations de Doha, hiérarchisent bien les besoins de l'Afrique, et intègrent des dispositions en matière de développement adaptées à ces besoins.

Le succès du NEPAD passe par une approche participative dans sa mise en œuvre. Le Burkina Faso estime que le débat devrait être poursuivi au niveau de chaque État africain pour faire bien comprendre cette

initiative aux populations à tous les niveaux en vue de l'appropriation de son contenu par celles-ci. La volonté politique exprimée avec force par les chefs d'État restera un vœux pieux, si les communautés à la base ne s'impliquent pas à fond dans la mise en œuvre de ce programme; ceci d'autant plus que, l'environnement social a autant d'importance que la bonne gouvernance, la stabilité et bien d'autres facteurs, dans la prise de décisions des investisseurs, internationaux, publics et privés.

C'est pourquoi le Burkina Faso s'est engagé dans une vaste campagne de sensibilisation au NEPAD et à son outil de promotion de la bonne gouvernance qu'est le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, notamment à travers l'organisation de tribunes d'échange avec la

société civile, les milieux universitaires et les décideurs nationaux et locaux.

Mon pays entend poursuivre son plaidoyer, tout en insistant sur l'exécution des projets de développement, en conformité avec les principes directeurs convenus dans le NEPAD, sur la base desquels il a réajusté son cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté.

Je ne saurais terminer, Monsieur le Président, sans saluer la contribution combien inestimable que le système des Nations Unies n'a cessé d'apporter depuis des décennies pour sortir l'Afrique du sous-développement.

La séance est levée à 18 heures.